

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE

REVUE
DE BRETAGNE

DE

VENDÉE & D'ANJOU

PUBLIÉE PAR LA
Société des Bibliophiles Bretons

TOME XXI

6^e Livraison. — Juin 1899



PARIS ET NANTES

1899

— S'adresser pour la rédaction de la REVUE à M. OLIVIER DE GOURCUFF,
Délégué du Bureau des Bibliophiles Bretons, 11^{bis}, rue Faraday, à Paris.

— Communications relatives à la SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS :
s'adresser à M. R. BLANCHARD, Secrétaire de la Société, 1, rue
Royale, à Nantes.

L'UNIVERSITÉ DE CORNOUAILLES

Quiconque observe de près notre Bretagne contemporaine y remarque avec surprise la persistance des liens qui rapprochaient étroitement les paroisses dépendant autrefois d'une même circonscription ecclésiastique. La division de la province en départements n'a pas effacé dans les mœurs et dans les cœurs les traditions propres à chaque région et, bien qu'un siècle de centralisation ait transformé l'administration civile et religieuse, l'esprit particulariste se défend partout avec une énergie vraiment bretonne. Le département des Côtes-du-Nord se compose encore, qu'on le veuille ou non, de Cornouailles, Tréguier, Goëlle, Penthièvre, etc... bien que ces noms ne se retrouvent plus sur nos cartes contemporaines et ne s'emploient que dans les ouvrages d'histoire. A quelles causes devons-nous rattacher cette inébranlable fidélité à des délimitations aujourd'hui sans objet ? D'où vient cette persistance que le simple culte du passé ne saurait expliquer ?

La prédominance de la vie rurale dans notre pays a singulièrement favorisé cette fidélité aux traditions : la terre a reçu du ciel une vertu pour l'assurer. Quand aux différences de dialecte, elles doivent être rangées dans les effets autant que dans les causes de cette situation.

Peut-être trouverons-nous une raison insuffisante mais réelle de ces groupements d'un caractère historique dans le rôle joué par nos collègues et nos petits séminaires. En l'étudiant nous n'épuiserons pas la question et ne dirons pas le dernier mot sur ce problème ; mais nous ferons du moins saisir sur place et dans une région bien caractérisée l'action d'un établissement d'enseignement.

Au centre de la Cornouaille des Côtes-du-Nord s'élève une maison ou plutôt un monument qui se dresse au milieu des landes et des

bruyères, comme une affirmation de cet esprit breton qui aime à se faire une petite patrie dans la grande, le plus près possible du foyer de la famille.

La publication de documents récents d'origines très diverses, rassemblés par M. le chanoine Chatton, doyen du Chapitre de Saint-Brieuc, ses études et ses souvenirs recueillis sous une forme élégante et classique permettent à l'historien et au sociologue d'éclairer de nouvelles clartés cette situation très spéciale qui échappe aux regards du touriste et de l'étranger.

Monseigneur Fallières appelait un jour le petit séminaire de Plouguernével son *Université de Cornouailles* : cette expression flatteuse renfermait un sens profond qui nous permet de rapprocher, sans témérité, l'influence exercée par une importante maison d'enseignement secondaire, de l'action des grandes Universités allemandes, anglaises ou belges. Sans doute nous ne prétendons point à une assimilation et à une comparaison absolues, mais nous espérons y trouver quelque réponse à la question posée plus haut.

I

Au dix-septième siècle, la Cornouaille des Côtes-du-Nord perdue à l'extrémité de l'ancien et immense diocèse de Quimper, était une région à peu près inaccessible. Par son éloignement elle échappait au contrôle épiscopal des mœurs publiques et privées : la foi comme la morale y avait subi, sous l'action du temps de rudes atteintes. Un contemporain du vénérable Julien Maunoir, son ami, originaire comme lui du diocèse de Rennes, appelé par la Providence en ce pays, s'émut de la triste situation de ce peuple qui retournait à grands pas à la barbarie et reconnut que l'ignorance religieuse était la cause la plus claire de cette décadence. Il se résolut à y porter remède et, à l'exemple de M. Olier et de saint Vincent de Paul, il fonda un séminaire.

Cet établissement devint rapidement la source de toute vie religieuse et du progrès moral dans la région. Dès lors le clergé et les habitants se plurent à le regarder comme la véritable capitale intel-

lectuelle et sociale de leur pays. Ils y vinrent chercher la science élémentaire sur les bancs des premières classes et y puisèrent les connaissances les plus étendues, en suivant le long cycle d'études qui conduisait au sacerdoce ou préparait une classe dirigeante capable d'exercer sur le peuple une heureuse influence.

En 1785, un directeur du séminaire de Quimper retraça l'histoire de cette salutaire entreprise, dans un manuscrit retrouvé depuis la Révolution et déposé aux archives du petit séminaire de Plouguernével.

Ces pages constituent un glorieux monument à la mémoire de M. Picot de Coathual, le fondateur des séminaires de Cornouailles : En elles revit la figure de ce prêtre que le ciseau d'un artiste, M. Le Goff, de Saint-Brieuc, a essayé de faire surgir dans la pierre, pour la dresser sur la lande transformée, comme un témoignage de la reconnaissance de la génération contemporaine.¹

Pourtant il dormait bien en son vieux cimetière :
Son noble nom, lisible à peine sur la pierre
S'en allait chaque jour un peu plus vers l'oubli².

Le dessein du fondateur était bien d'exercer une action sur tout le pays et son plan ne se bornait point à créer une école quelconque, pour y enseigner les lettres et les sciences humaines : il ne tendait à rien moins qu'à régénérer la région. Longtemps il y réfléchit dans la solitude de son presbytère de Plouguernével et pour arriver à ses fins, il s'exposa au reproche cruel pour un prêtre, d'avarice sordide. Vivant chichement, il gardait son blé dans ses greniers pour le vendre aux époques plus favorables, sans cependant rien faire pour influer sur les cours et profiter d'une spéculation trop commune à notre époque. Cette habile gestion lui permit d'acquérir sur le sol

¹ Ce manuscrit a été publié sous ce titre : *Histoire des Séminaires de Cornouailles*, par M. Chatton, dans le bel ouvrage qu'il vient d'éditer chez M. Prudhomme : *Souvenirs d'un ancien élève du Petit Séminaire de Plouguernével*.

² Ces vers sont empruntés à une poésie de M. Le Garrec, ancien élève du Petit Séminaire de Plouguernével, lue à l'inauguration de la statue de messire Picot de Coathual.

même de sa paroisse les métairies de Kerdéven, Kerjacob, Kerphilippe et Kergall.

Aussi, quand il se présenta devant Mgr de Coëtlogon, évêque de Quimper, pour lui communiquer ses projets, il entendit sans se troubler la parole que lui adressait ce prélat en forme de plaisanterie :

— Vous avez apparemment, M. le Recteur, un millier d'écus à m'offrir pour exécuter votre projet, mais il faudrait vingt mille livres pour cela.

— Eh bien ! Monseigneur, répondit M. Picot, j'ai vingt-quatre mille francs à vous donner.

Les prêtres qu'il voulait grouper dans ce nouveau séminaire devaient être non seulement des professeurs et des directeurs, mais encore des missionnaires. Sous le supérieur, M. Abgrall, se groupèrent bientôt MM. Yves Lahuïc, Pierre Porellec, Jean Haouël et Paule. La cure de Plouguernevel fut rattachée à leur œuvre.

Le P. Maunoir, qui ne partageait pas les préventions de quelques religieux de sa Compagnie contre le nouvel établissement, présida lui-même la première mission des prêtres du séminaire dans la paroisse même où ils résidaient. Là se révéla dans des circonstances critiques les importants services que la société et le gouvernement du roi tiraient de cette œuvre. La population surexcitée par l'accroissement continu des impôts ne vit d'abord dans ces missionnaires que des agents du fisc, ou plutôt de nouveaux percepteurs d'impôts ecclésiastiques qui les pressureraient à l'occasion des mariages, des baptêmes et des enterrements. Arrivés en armes à la grand'messe, les révolstés, décidés d'abord à empêcher l'établissement du séminaire par la force, se calmèrent soudain. Mais quelques troupes plus indisciplinées, persistant dans leur funeste dessein, tentèrent de piller à maison : elles furent arrêtées par des prodiges qui les convertirent. « Ainsi, écrit le P. Séjourné dans sa vie du P. Maunoir¹, tous ces cœurs ulcérés s'apaisèrent peu à peu, et tout entiers à l'affaire de leur salut, ne pensèrent plus qu'à faire la guerre à leurs propres vices... Le bruit de ces premiers succès arriva bientôt jusqu'aux oreilles du duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, qui était à

¹ P. Séjourné, *Histoire du Vénérable P. Maunoir*, II, 180.

Port-Louis. Il était venu « pour voir le remède qu'on pouvait apporter aux troubles de Basse-Bretagne ; mais il s'y tenait renfermé jusqu'à l'arrivée des troupes royales, ne voulant rien tenter « que l'on ne put apparemment répondre du succès ».

Les missionnaires sous la direction du P. Maunoir secondèrent ses vues et travaillèrent si bien à la paix publique, que Plouguernevel devint, sous leur action, un centre d'apaisement pour toutes les paroisses environnantes. Leur grande procession contribua pour une bonne part à cet heureux résultat. « Chacun s'en retourna dans sa paroisse, demandant pardon à Dieu et résolu de demeurer fidèle au roi² ».

Le manuscrit du *Séminaire de Cornouaille* nous montre à l'œuvre un prêtre apostolique, M. le Coz. « C'était, dit M. Moulin, un saint homme, studieux, laborieux, grand pénitencier, homme d'oraison, et un Elie en zèle ; il mourut en odeur de sainteté... Il instruisait jusqu'au milieu des campagnes : et l'on voit encore aujourd'hui, entre Plouguernevel et Goarec, une fontaine auprès de laquelle on assure qu'il catéchisait les enfants, après y avoir pris au retour de Goarec, où il disait souvent la messe, un déjeuner frugal qui consistait en un morceau de pain ; et c'est sans doute de là qu'est venu le nom de *Fontaine de M. Le Coz* que porte encore cette fontaine³. »

Pendant ce temps des écoliers se formaient dans la maison construite par les soins de M. Picot et se préparaient à collaborer à l'œuvre de religion et de civilisation entreprise par leurs maîtres. Le séminaire était un foyer d'études d'où les professeurs s'éloignaient parfois pour un temps, afin de conquérir leurs grades théologiques en Sorbonne⁴. L'histoire se montre, hélas ! trop discrète sur l'influence qu'exerçait cette communauté de prêtres doctes et zélés, mais la transformation lente et progressive du pays attestait les heureux fruits de la jeune *Université de Cornouailles*.

¹ *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 362-363.

² *Souvenirs d'un ancien élève de Plouguernevel*, p. 55.

³ On pourrait citer M. Le Pape de Trévern, né à Morlaix, docteur de Sorbonne, évêque d'Aire, puis de Strasbourg, célèbre par ses nombreux écrits et ses conférences à Saint-Sulpice, à la suite de M. de Fraissinous.

La Révolution détruisit l'œuvre pour un temps et cette tempête, « éclatant avec fureur jusqu'au milieu de nos landes et de nos bruyères, suivant l'expression de M. Le Graët en un discours prononcé le 30 juillet 1877, sépara violemment les maîtres et les disciples et dispersa aux quatre vents du ciel toutes les pierres du premier édifice.

II

« Une aile à peine achevée restait encore debout. L'orage n'avait pas eu le temps de la déraciner du sol, et elle se dressait là comme un témoignage muet du passé, et comme une éloquente invitation à l'avenir. »

Les cantons environnant Plouguernevel avaient été détachés du diocèse de Quimper ; mais les relations avec Saint-Brieuc, le nouveau chef-lieu de diocèse, restaient au début de ce siècle si pénibles et si difficiles, faute de chemins, que l'action bienfaisante de l'Eglise ne s'y exerçait point aisément. Les prêtres, originaires du pays, aptes à en parler le dialecte et à en connaître les mœurs, manquèrent à Mgr Caffarelli dès le lendemain du Concordat ; les fidèles s'habituerent peu à peu à ne pratiquer que bien sommairement leur religion et vécurent dans une ignorance funeste non seulement de leurs devoirs de chrétiens, mais encore des connaissances les plus indispensables à la vie sociale.

Cependant, malgré la tourmente révolutionnaire qui avait tout balayé, le souvenir de l'influence du vieux séminaire de Plouguernevel demeurait encore dans toutes les mémoires et les regards se tournaient du côté de ces hauteurs pour y chercher la lumière. M. l'abbé Galerne, recteur de Plouguernevel, résolut de restaurer l'œuvre de messire Picot de Coathual. Mgr Le Groug de la Romagère comprit et approuva son dessein et lui dit comme autrefois le Seigneur à Ezéchiel : « Souffle sur ces ossements épars dans la poussière, et ils revivront ; sur ces pierres qui jonchent la terre, fais passer le souffle de la foi et de la charité, et elles se relèveront. Comme le prophète le saint prêtre obéit à la voix de Dieu, il se mit à l'œuvre et bientôt le désert refleurit, la solitude s'anima ; et à

l'ombre des bâtiments restaurés et agrandis sous son inspiration puissante, les générations nouvelles accoururent en foule puiser, avec l'enseignement qui enrichit l'intelligence, l'éducation qui rend l'âme meilleure. »

Le plan du nouvel établissement fut plus modeste que celui de l'ancien et donna cependant des résultats beaucoup plus admirables. Lorsque M. Picot de Coathual soumit à Mgr de Coëtlogon son idée, il lui inspira quelque inquiétude pour l'unité du diocèse, car l'esprit de l'Eglise demande que les séminaires s'administrent sous les yeux de l'évêque, et Plouguernevel se trouvait à treize lieues de Quimper. Comme il y avait dans le saint fondateur autant d'esprit d'obéissance que de généreuse initiative, il se rangea immédiatement à une solution qui conciliait les intérêts généraux avec les besoins spéciaux de cette partie de la Cornouaille : Quimper et Plouguernevel posséderaient chacun une maison de formation ecclésiastique, sous la direction d'un seul supérieur qui maintiendrait l'union des esprits et des cœurs.

La même pensée préside aujourd'hui à ce culte que professent pour leur séminaire les prêtres et les pieux fidèles de Cornouailles. L'amour de leur maison ne se fait point d'une commune antipathie pour d'autres régions, mais d'un zèle véritable pour l'œuvre restaurée par M. Galerne.

« Faute d'écoles, écrit M. le chanoine Chatton, le grand séminaire se recrutait péniblement ; on n'y recevait que de rares sujets très sommairement préparés par quelques leçons reçues dans les presbytères ; et c'étaient ces jeunes prêtres, dont la formation cléricale avait été si hâtée et souvent si incomplète, que l'on prenait, à la sortie du séminaire, pour les placer de prime-saut à la tête des paroisses les plus importantes, lorsque les populations auraient eu plus que jamais besoin de pasteurs zélés et instruits¹.

« Que voyons-nous, écrivait à cette époque M. Jean-Marie Robert de la Mennais, une foule de paroisses absolument abandonnées, un plus grand nombre d'autres également souffrantes et qui deviennent comme le tombeau, disons comme l'autel où des ministres

¹ Souvenirs d'un ancien élève, p. 98.

solitaires, succombant sous le poids de travaux au-dessus de leurs forces, mais non au-dessus de leur zèle, consomment chaque jour leur sacrifice. Il existe des cantons entiers où la foi s'éteint et les mœurs se dépravent... »

Faut-il s'étonner que le nouveau séminaire de Plouguernevel devint dès lors l'objet de la reconnaissance générale de la région, puisqu'il en était manifestement la Providence ? Le vieux sol de Cornouailles poussait un chêne robuste où les jeunes générations ont cueilli successivement, depuis ces débuts, les fruits d'or de la science et de la foi ; une étoile brillait sur ces sommets pour guider au port du salut les peuples endormis dans les ténèbres d'une funeste ignorance.

L'œuvre de M. Galerne avait été préparée et soutenue par M. Ollivier, vicaire général forain, qui avait acquis pour le diocèse, avec l'aide de M. de la Mennais, les bâtiments abandonnés et en avait ouvert les portes aux premiers élèves. Elle reçut une officielle institution par une ordonnance du roi Louis XVIII le 31 juillet 1822.

Plus s'affirmait la vitalité du nouvel établissement plus le clergé sentait se resserrer les liens qui l'attachaient à cette source de vie religieuse. Au foyer de la famille cornouaillaise, les prêtres venaient goûter les douceurs de la fraternité ecclésiastique et les charmes de simples et joyeuses récréations. Les célèbres parties de boule présidées par M. Galerne, curé de Gouarec dans les jardins, ou sous les hêtres de Coathual, nous indiquent le caractère cordial de ces réunions.

Ces liens de solidarité, ne s'improvisent pas. Aussi, lorsqu'au moment de la reconstruction du petit séminaire, sous Mgr David, on parla de le transporter à Rostrenen, M. Galerne bondit : « Que dites-vous là, s'écria-t-il avec vivacité. Aller à Rostrenen, mais se serait abandonner le lieu où s'est déroulée toute notre histoire ; ce serait rompre avec tout notre passé, pour tenter une expérience qui pourrait compromettre tout notre avenir. »

« Il avait raison, remarque M. le chanoine Chatton qui rapporte cette parole. Déraciner un arbre de deux cents ans pour le transplanter dans un sol étranger, c'est l'exposer à périr. »

¹ Mandements des vicaires capitulaires de Saint-Brieuc en 1816.

Cette situation de l'établissement en pleine campagne rendait possible la vie bien bretonne des externes qui logeaient dans le bourg chez quelques pieuses veuves.

« La classe une fois finie, ils prenaient la clef des champs, et leurs livres sous le bras, ils s'en allaient répéter quelques vers des *Georgiques*, dans un clos de genêts ou le long d'une haie d'aubépine où bourdonnait l'abeille, tandis que le pauvre interne, sous l'œil d'un Argus sévère, devait se contenter de rouler sa cannette ou de *battre la semelle* entre les murs d'une cour froide qui bornait son horizon.¹ »

Si la poésie trouvait large place dans l'imagination des écoliers, l'art se bornait à la musique très sommaire du chœur et les supérieurs donnaient pour note à un élève : « N. Sujet médiocre, mais très bon *serpent* ; » parce qu'il accompagnait avec habileté le chant sacré sur le traditionnel instrument d'église du vieux temps.

Cependant cette simplicité, en facilitant les rapports de l'établissement avec tout le pays, allait inspirer à un supérieur une idée étrange en apparence, mais vraiment pratique. « Un jour il jeta les yeux sur ces landes immenses qui entouraient sa maison. — Pourquoi, se dit-il, ne ferait-on pas ici ce que faisaient les moines au moyen-âge ? Ces terrains improductifs coûteraient peu, la culture pourrait les transformer, et j'en retirerais du froment pour nourrir mes élèves. »

« Frappé de cette pensée, M. Ropers se mit à l'œuvre comme Bernard à Clairvaux, comme Bruno à la Chartreuse : la charrue passa sur ces marais à l'aspect désolé qui s'appelaient le Chabois, et en très peu de temps on vit le fruit de ces travaux. Plusieurs hectares de terres de lande étaient livrés à la culture, des bâtiments construits, des champs clos et ensemencés, de nombreuses plantations faites, et d'affreuses fondrières remplacées par une des plus belles prairies du voisinage... Par ces heureux essais, M. Ropers fit plus qu'enrichir son établissement ; il donna l'impulsion autour de lui. A son exemple d'autres s'adonnèrent à ce travail de défrichement et si, à la place de landes et de bruyères, les terres de Lauzel sont

¹ *Souvenirs d'un ancien élève du Petit Séminaire de Plouguernevel.*

aujourd'hui couvertes de beaux arbres verts et de riches moissons, c'est à son initiative qu'on le doit'. »

Un nouveau lien se créait entre la Cornouaille et son petit séminaire de Plouguernével ressemblait un peu, avec son cachet d'exploitation agricole, aux habitations d'où lui venaient la plupart de ses élèves. M. Ropers acquit ainsi successivement la ferme de Kergoarec, les landes de Punchou et la terre de Coathual.

Avec les successeurs des premiers supérieurs de ce siècle, nous entrons dans une histoire intime et presque contemporaine, dont les traits charmants se trouvent dans la nouvelle œuvre de M. le chanoine Chatton : *Souvenirs d'un ancien élève du Petit Séminaire de Plouguernével*. Il se dégage de ces pages une impression très nette de la vie de cet établissement qui forme comme une famille dont le foyer compte, parmi ses intimes, non seulement ses habitants ordinaires, mais encore tous ses anciens élèves répandus dans le pays.

Le monument qui abrite cette jeunesse studieuse a de vastes proportions ; la chapelle gothique a un style très breton, les domaines agricoles servent de modèle aux agriculteurs ; les fêtes de la maison ont un retentissement dans tout le pays.

Interrogez le premier venu, dans cette partie de la Cornouaille, il vous signalera dans le petit séminaire de Plouguernével une véritable capitale intellectuelle et religieuse. La difficulté des communications dans cette région, où ne pénètrent que très tardivement les premiers chemins de fer ont accentué cet esprit nettement particulariste et le sociologue, qu'intéressent toutes les manifestations de la vie sociale, y voit, avec une preuve du caractère propre de la race celtique, une résultante frappante des traditions historiques, des conditions du milieu et de la situation géographique.

Est-ce à dire que, sans nos collèges ou petits séminaires, cette autonomie partielle des diverses régions n'existerait pas réellement ? Une pareille affirmation appellerait un démenti immédiat, car les relations commerciales, la commune origine de race, les influ-

¹ *Souvenirs d'un ancien élève du Petit Séminaire de Plouguernével*, p. 160 et 161.

ences de temps, de distance et d'administration jouent leur rôle dans la constitution de ce que nous appelons le *pays*, *pays* de Cornouailles, de Tréguier, de Dinan. La configuration du sol détermine les grands mouvements d'affaires et tracent à l'avance pour l'observateur les voies de communication qui unissent les hommes entre eux. Mais celui qui n'a pas vu dans les établissements, à recrutement nettement local, les réunions d'anciens élèves ou les grandes fêtes qui y groupent tous les représentants de la région, toutes ses forces sociales, ne saurait se rendre un compte exact de la place qu'occupent en Bretagne nos séminaires et nos collèges.

Aussi, lorsqu'au début de cet article, sans aucune prétention d'écrire une page d'histoire, nous cherchions au hasard des événements les éléments de notre démonstration, nous avons pu surprendre le lecteur et lui arracher un sourire d'étonnement et de sceptique défiance. Nous avons essayé de prévenir ses objections. Du fond de l'Inde un missionnaire complètera la réponse que nous avons ébauchée en ce rapide essai par ce chant que répètent depuis bien des années les fils de cette *alma mater* de la Cornouaille des Côtes-du-Nord.

Va, ma chanson, va, mon cœur t'accompagne !
Prêtre breton,
J'ai pu quitter pour l'Inde ma Bretagne.
L'oublier... non !
Redis là-bas que le missionnaire
Espère au ciel
Trouver encore son petit séminaire
Plouguernével !

N'y a-t-il pas un sentiment vraiment touchant dans ce besoin du Celte de rattacher à quelque coin du sol, aussi bien déterminé que l'imagination le permet, la synthèse de toutes ses affections. Au fond de tout cœur breton, un poète chante perpétuellement un hymne à cette nature mélancolique, pittoresque et douce qui fait de la Bretagne une terre à part. Quand les liens des inaltérables amitiés d'enfance, la vie intellectuelle de la jeunesse, les premières luttes de l'âme contre son orgueil et ses passions ajoutent à des murs

aimés et à des sites souvent admirés, aux vallées et aux collines, aux pierres et aux bois, une voix pour redire à chacun son histoire intime et personnelle, alors ce poète intérieur devient éloquent et, sur tous les tons de l'ode, de l'épique, du cantique ou de la chanson, donne à ce patriotisme local son expression la plus haute et la plus émouvante. Poussés par ce sentiment, tous accourent avec joie vers leur Université de Cornouailles, pour y retrouver, comme au cœur même du pays, cette ardeur et cet enthousiasme qui ne renaissent jamais si purs et si désintéressés qu'aux lieux témoins de l'enfance et de la jeunesse.

A. DU BOIS DE LA VILLERABEL.

*Chanoine, secrétaire général
de l'Evêché de Saint-Brieuc.*



CARHAIX

SON PASSÉ, SES CHATEAUX CÉLÈBRES

ET SES ANCIENS MONASTÈRES

(Suite et fin¹).

LES HOSPITALIÈRES DE CARHAIX

Laissons-les elles-mêmes dire leurs origines et leur passé, en réduisant de beaucoup leurs longues pages intitulées :

Annales des Religieuses hospitalières de l'ordre de Saint-Augustin, de la congrégation de la Miséricorde de Jésus, fondées à Carhaix, le 14 juillet 1663.

Nos papiers² ayant été brûlés à l'époque de la Révolution, il semble que pour nous consoler de cette perte, d'ailleurs irréparable, Dieu ait permis qu'un petit écrit nous soit parvenu : il nous assure que notre maison a été fondée par la mère ANNE DU CHASTEL DE KERLECH,³ dite de Saint-François, professeur de Vannes. Elle était parente de Mgr du Louët, évêque de Quimper qui la voulut pour

¹ Voir la livraison de janvier 1899, pages 17-33.

² Ces annales nous ont été communiquées par elles, avec une complaisance extrême, de leur résidence actuelle de Pont-l'Abbé.

³ ANNE DU CHASTEL DE KERLECH sortait de ce manoir du Rusquec, dont on voit encore les ruines romantiques tout à côté de la cascade de Saint-Herbot tant visitée par les touristes. Elle avait pour père messire ALAIN DU CHASTEL DE KERLECH, sgr du Rusquec, chevalier de l'Ordre du Roi, et pour mère, Renée DE LANNION.

fonder une maison de notre ordre, elle y fut, et après ses neuf années de supériorité écoulées, elle retourna à Vannes pour y gouverner. Ce fut à cette époque qu'elle fut inspirée du ciel pour la fondation de Carhaix : un petit écrit qu'on a trouvé d'elle porte qu'en la quatrième année de sa supériorité à Vannes, la veille de l'Assomption de la bienheureuse Vierge, à l'oraison d'après les premières vêpres, elle fut inspirée de demander l'établissement de notre maison qu'elle désirait depuis longtemps ; elle eut l'assurance d'être exaucée par une vision où l'Assomption triomphante de la sainte Vierge lui fut montrée comme en un tableau au bas duquel étaient les religieuses hospitalières et leur maison telle qu'elle a été bâtie dans la suite : il lui fut dit qu'elles étaient destinées à réparer tous les crimes qui s'étaient commis en ce lieu ; que Dieu voulait être autant glorifié par elles, qu'il avait été offensé par ceux qui, avant elles, l'habitaient.

Il est aussi de tradition qu'autrefois il existait, à l'endroit même où est aujourd'hui la grande maison de l'hôpital, une sorte d'auberge, à l'enseigne du *Soleil-Levant*. Il s'y commettait de grands crimes, les voyageurs y étaient souvent assassinés la nuit, et leurs cadavres étaient descendus dans un caveau par le moyen d'une trappe.

Sur tous ces crimes on composa une complainte bretonne qui se chantait encore en 1857, époque de notre départ de Carhaix. Une de nos anciennes mères m'a raconté que, lorsque l'on creusait pour bâtir notre grand hôpital, elle a vu quantité d'ossements dans les ruines de cette maison démolie. On y voyait le fameux caveau : les murs en étaient teints de sang. La tradition rapporte que, dans cette auberge du *Soleil-Levant*, un jeune marchand de Rouen vint y descendre, et que la servante occupée à préparer sa chambre, sachant le sort qu'on lui réservait, et touchée de pitié, le lui révéla en lui disant : tâchez de trouver un moyen de quitter au plus tôt cette maison, afin que la nuit ne vous y surprenne pas, et soyez discret sur ce que je viens de vous apprendre, car ma vie y est attachée. Le jeune homme à ces mots s'en fut trouver les magistrats de la ville, et escorté de leurs gens d'armes, se saisirent de l'homme et de la femme qui tenaient le *Soleil-Levant*, firent la fouille, et trou-

vèrent le funeste caveau comble d'ossements, avec des cadavres encore tout frais. Ces deux malheureux furent exécutés. Le voyageur normand, plein de reconnaissance, épousa, dit-on, cette fille à laquelle il devait la vie.

Les anciens registres de Carhaix font foi de cette fondation ; ils désignent la mère Saint-François comme fondatrice et inspirée de Dieu. La religieuse, qui a conservé cet écrit l'a transcrit et dit l'avoir reçu de quelques-unes de nos anciennes mères, avant la Révolution, qui le lui confièrent, afin qu'elle le conservât. Elles lui dirent avoir trouvé cette anecdote intéressante dans les papiers mêmes de cette vénérable mère Saint-François : elles lui parlèrent toutes de cette sainte fondatrice, ayant connu des religieuses dont deux étaient entrées au noviciat, la troisième année de la fondation ; et, bien que morte depuis si longtemps, le parfum de ses vertus s'exhalait sans cesse encore. Mais revenons au récit de ce qu'elle fit à la sollicitation de Mgr du Louët, son parent, évêque de Quimper, et de monsieur du Perrier du Mené, chef d'escadre de la marine, son beau-frère¹ : demandant une obédience de trois mois elle vint à Carhaix, et trouva les lieux propres à la fondation, et conformes à ceux qui lui avaient été montrés dans sa vision : ce qui la confirma dans son pieux projet. En attendant, le Prieuré de Saint-Antoine à un quart de lieue de la ville lui fut donné par son beau-frère, Claude du Perrier, sgr du Boisgarin. C'est là qu'elle commença à jeter les fondements de notre maison, le 14 juillet 1663. Elle traita avec la ville et conclut notre fondation, les conditions s'en passèrent, mais la communauté y dérogea dans la suite par les incidents que lui suscita la ville ; cet acte de fondation fut dressé de concert avec Monseigneur l'évêque de Quimper.

Les choses aussi déterminées, la mère Saint-François s'en fut à Vannes finir son dernier triennal, après que le prélat eût arrêté que la mère MARIE DU COMBOUT de Notre-Dame des Anges, professe de

¹ Messire Claude du Perrier du Mené, seigneur du Boisgarin, en Spézet, était fils de messire Marc du Perrier du Mené et de Jeanne de Perrien, héritière du Boisgarin. Il épousa Renée-Françoise du Castel de Kerlech, sœur d'Anne, fondatrice des Hospitalières, dite mère Saint-François. Toutes ces familles sont au premier rang dans l'antique noblesse de Bretagne.

Quimper, viendrait avec quelques compagnes gouverner la nouvelle fondation, par commission, jusqu'à la fin du dernier triennal de la mère Saint-François qui, en effet, revint deux ans après reprendre le gouvernement de cette maison, tandis que la mère du Combout¹ allait à Tréguier près de l'une de ses tantes, fondatrice de cette maison.

Deux ans après son retour Dieu l'appela à lui, et la mère Anne du Chastel de Kerlech mourut à Saint-Antoine, et y fut enterrée; mais plus tard lorsqu'on bâtit notre communauté, ses reliques y furent transportées dans le cloître. La maison de Quimper sollicita la faveur de posséder son cœur. La mère du Combout revint alors reprendre les fonctions de supérieure.

Nous ne savons pas combien de temps nos mères résidèrent à Saint-Antoine, mais seulement que ce fut peu d'années, les autorités de la ville trouvant très incommode de faire transporter les malades aussi loin; elles en quittèrent par condescendance et pour se rendre à Sainte-Anne qui était l'hôpital général, et qui le fut jusqu'à la Révolution de 1793. On y recevait des vieillards invalides; cet hôpital était tenu par des administrateurs et des dames pieuses de la ville.

Elles restèrent très peu de temps à Sainte-Anne, parce que les administrateurs exigeaient de nos mères des conditions contraires à nos obligations religieuses, elles s'y refusèrent, et prirent le parti de créer un nouvel hôpital. Elles continuèrent à percevoir la rente du prieuré de Saint-Antoine après l'avoir quitté, et en jouirent vingt-cinq à trente ans; après ce temps, il paraît qu'elles le remirent aux seigneurs du Boisgarin, héritiers de monsieur du Perrier du Méné.

La mère du Chastel de Kerlech avait quitté la terre depuis bien des années quand nos mères achetèrent le terrain sur lequel se trouvait la redoutable maison qu'elles habitèrent pendant qu'on bâtissait le monastère qu'elles virent s'élever sans autre fonds que leur confiance en la Providence: elles commencèrent à bâtir l'hôpital et l'église qu'elles mirent sous le vocable de *Notre-Dame de Grâce*, le grand corps de logis ne fut fait que plus tard. Dès

¹ Elle devait être fille des Combout sgrs de Bodélian en Pestivien, petite-fille de messire Alain du Combout, sgr de Bodélian, et de Renée Le Rousseau.

que le premier fut achevé, on transféra les ossements des défuntes du premier hôpital, et on plaça ceux de la fondatrice vénérée dans la première tombe du cloître, près de la porte conventuelle.

Enfin nos mères eurent la consolation de voir leur maison achevée vers l'année 1698, d'après une pierre de la cheminée de la cuisine qui porte cette date. C'est donc sous le second gouvernement de la Révérende Mère Françoise de KERAMPUIL¹, mère MARIE DE SAINT-JOSEPH, que ce travail fut fait.

Une note, que j'ai trouvée, a confirmé ce qu'une de nos anciennes mères m'avait souvent assuré: elle porte que les religieuses qui entreprirent la bâtisse n'avaient pour tout bien que trente francs, et que jamais elles ne manquèrent d'argent. La ville était alors entourée de nobles familles qui aidèrent nos mères et leur procurèrent des secours. Les premiers sujets qu'elles reçurent furent de ces familles qui contribuèrent aussi à l'œuvre du Seigneur. Les héritiers de monsieur du Perrier du Méné donnèrent une quantité prodigieuse de bois pour aider à la bâtisse, et vinrent au secours de nos mères en diverses manières. Le ciel les protégeait d'une façon admirable; il présidait à tout et semblait tout conduire. Marie, l'aimable Marie surtout, avait soin de sa maison et encore plus de celles qui devaient l'habiter. Il est de tradition que tous les soirs, pendant qu'on bâtissait, on la voyait se promener sur les murs; elle voulait prouver sa protection d'une manière visible, ainsi que l'intérêt qu'elle portait à cette communauté à peine naissante.

Nos mères voyant que la main de l'homme n'était pour rien dans leur établissement et que le ciel y avait pourvu d'une manière qui tenait du miracle, prirent la sainte Vierge pour leur fondatrice spéciale.

¹ FRANÇOISE DE KERAMPUIL (de Saisy) était fille de CHARLES DE KERAMPUIL, sgr de la Haye, fils puîné de Henri 1^{er} sgr de KERAMPUIL (de Saisy) et de JEANNE EUZENOU DE KERSALAUN, et elle avait pour mère LOUISE DE KERORIST. Elle n'eut qu'un frère, CHARLES DE KERAMPUIL, sgr de la Haye, qui mourut sans postérité le 17 avril 1675, au monastère de Notre-Dame des Vertus (près Paris?) et où il s'était retiré, et où il vécut et mourut en saint. En lui s'éteignit cette branche cadette, au bout de deux générations, car il n'eut pas d'enfants de son mariage avec damoiselle GUILLEMETTE DE LA HAYE. Leur maison était des plus anciennes du pays.

Ainsi établies, nos mères demandèrent à la Cour des lettres-patentes qui leur furent aussi accordées, mais toutes ces lettres et tous leurs papiers furent pris et brûlés à l'époque de la Révolution. Voici les noms de nos premières mères jusqu'à 1712.

Les quatre fondatrices :

La Révérende Mère DU CHASTEL DE KERLECH, de Saint-François de Paul.

La Révérende Mère DU COMBOUT, de Notre-Dame des Anges.

La Mère JEANNE LE GUALÈS, de la Purification.

La Mère FRANÇOISE-THÉRÈSE LE GUALÈS, de l'Assomption.

Nom des supérieures qui ont gouverné notre communauté depuis 1664 jusqu'à 1712.

La Révérende Mère MARIE DU COMBOUT, de N.-D. des Anges, de 1664 à 1666 — de 1669 à 1675 — de 1679 à 1682 — de 1685 à 1691.

La Révérende Mère FRANÇOISE DE KERAMPUL, de Marie de Saint-Joseph, de 1676 à 1679 — de 1697 à 1700.

La Révérende Mère MARIE-OLIVE DU LESLAY, de la Nativité, de 1682 à 1685 — de 1691 à 1697 — de 1700 à 1706 — de 1709 à 1712.

La Révérende Mère MARIE-JEANNE DE LEPARLER, de Saint-Hyacinthe, de 1706 à 1709.

Une énorme lacune, due sans doute à la perte de leurs annales pendant l'époque révolutionnaire, ne permet plus de relater les faits marquants durant le cours du XVIII^e siècle. On ne retrouve qu'un état de situation, daté du 1^{er} mai 1771, d'où nous reproduisons seulement ici l'état des bâtiments du monastère.

« Ils consistent principalement en trois corps de logis, dont le premier contient de longueur 125 pieds ou environ, et 33 de largeur, y compris le cloître. Dans cette longère est la sacristie, l'église et une salle pour les femmes malades que les religieuses servent gratis. Le second corps de logis est de la même largeur, le cloître du dedans aussi compris, et a de longueur 75 pieds et contient le chœur, l'avant-chœur, l'escalier et la salle de communauté. Le troisième

corps de logis est de la même longueur et largeur que le second et contient la cuisine, la dépense et le réfectoire sous lequel règne une cave.

« Tous ces bâtiments ont de hauteur de murs 25 pieds dont les seconds étages contiennent les chambres et dortoirs étant susceptibles d'un troisième étage, mais en mansarde, n'ayant de pied-droit que 4 pieds.

« Tous ces édifices sont en assez bon état, mais les dedans ont besoin de réparations. »

De très longues pages se trouvent dans la notice sur leur histoire au temps de la Révolution et de la Terreur, en voici l'abrégé :

« Longtemps avant que les troubles révolutionnaires éclatèrent, nos mères eurent à lutter contre bien des difficultés ; mais toujours le bon Dieu et la Très sainte Vierge veillèrent sur elles. Nous avions alors pour supérieure la Révérende mère LOUISE GEORGELIN de Marie-Agathe.

« C'est cette demoiselle Georgelin qui quitta avec monsieur de la Tour d'Auvergne¹ dans nos salles des pauvres au Lavabo du Jeudi-Saint, avant son entrée en religion.

« Cette supérieure était vraiment la femme forte, et fut à la hauteur de la position critique où bientôt se trouva toute maison religieuse à cette néfaste époque. »

On a redit dans plusieurs ouvrages l'attitude héroïque des vingt religieuses de chœur, et des six sœurs converses du couvent des Hospitalières, au moment de leur expulsion : laissons parler encore leur narratrice qui s'étend beaucoup sur les récits de l'époque révolutionnaire, à partir de 1790 et 1791, où les administrateurs du directoire du département leur enjoignirent sous peine d'expulsion de se soumettre à l'administration civile de leur maison

¹ THÉOPHILE-MALO CORRET, né le 23 décembre 1743, à Carhaix, fils de noble maître, OLLIVIER CORRET, avocat à la cour, Sénéchal de la juridiction seigneuriale de Trébrivan, et de dame JEANNE-LUCRÈS SALAÜN, capitaine au régiment d'Angoumois en 1782, surnommé le premier grenadier de France, autorisé en 1779 à porter les noms et armes de la Tour d'Auvergne, tué en 1800 à Oberhausen d'un coup de lance dans le cœur, à coup sûr brave entre les braves. Sa belle statue est en face du couvent de Notre-Dame de Grâces.

suivant les formes prescrites. Cette pièce d'un style déclamatoire et perfide est signée KERGARIOU, président, et MACÉ, secrétaire-général. Elle leur donne un délai d'un mois pour se constituer, mais ce mois d'avril 1792 n'était pas terminé que la supérieure reçut une lettre de l'autorité pour faire ses dernières réflexions, ou subir la peine imposée à sa résistance. La mère Marie-Agathe fit alors à chacune de ses sœurs l'exhortation la plus touchante, et ensuite remit à chacune la formule de ses vœux. Le 13 avril, 2 heures de l'après-midi étant sonnées, elle fut appelée au parloir par messieurs Thomas-Bernard Doucin, Nicolas-Louis Veller¹, administrateurs du département du Finistère ; Jean Piriou, procureur syndic, Pierre-Denis Blanchard², Louis-Marcel Jégou, Emmanuel R.... ; présent Jean-Marie Le Pennec,³ procureur de la commune et faubourg de Carhaix, assistés d'Alexis-Louis Belleville, secrétaire-greffier de la municipalité, et là après lui avoir donné lecture de leurs pouvoirs et de leur commission, ces messieurs, au nom de la loi interpellent de vive-voix la mère Marie-Agathe, la sommant de déclarer si elle veut se constituer, ou si elle persiste à s'y refuser. Elle répondit qu'elle ne se constituerait jamais, et souffrirait plutôt la mort. Ces messieurs lui enjoignirent de se rendre à la porte de sortie, ce qu'elle fit à l'instant ;

¹ Veller de Kersalaun, ancien maire de Carhaix avait été nommé administrateur du district de Carhaix l'un des neuf du département du Finistère.

² Pierre-Denis Blanchard était le frère du curé constitutionnel de Carhaix. Dès le 14 octobre 1791, il écrivait aux administrateurs du département : « Je sais que malgré mes défenses il se dit des messes, entre autres par le ci-devant recteur de Châteauneuf, chez les religieuses auxquelles j'avais moi-même offert des prêtres constitutionnels. Ce sr Blanchard, receveur du district de Carhaix, fut incarcéré comme terroriste à Brest après la chute de Robespierre : il s'évada, fut pris et détenu à la maison d'arrêt de Quimper où il se suicida en s'ouvrant les veines. Il paraît que sa caisse de receveur était en déficit de 20,000 francs. Je n'ai pas la date de sa mort : Il s'était évadé le 4 prairial an III (23 mai 1795). Ce Blanchard et un nommé Vallée avaient été envoyés de Carhaix pour demander à la Convention le maintien de l'accusation portée contre les administrateurs du Finistère.

³ Ce Jean Le Pennec a été l'un des vingt-six administrateurs du Finistère qui subirent un atroce supplice à Brest, le 22 mai 1794, convaincus d'avoir formé une conjuration contre la liberté du peuple français, en armant les citoyens les uns contre les autres, etc. etc...

nos mères furent appelées successivement, et toutes firent la même réponse : ils voulurent retenir la mère du Pays de Kerjégu de Saint-Primel, jeune encore, et, au moment où elle allait signer l'acte de refus : « Madame, il n'y a pas d'encre. » La jeune sœur répondit avec énergie et courage : « Si l'encre manque, j'ai du sang dans les veines pour y suppléer.

Une voiture et une chaise à porteur furent bientôt à leur disposition, car on voulait les chasser de leur asile avec quelque sorte de décence et de civilité.

Nos vénérables mères en quittant leur communauté se rendirent chez les Ursulines qui n'étaient pas encore sorties ; elles passèrent le reste de la journée avec elles, éprouvant réciproquement une grande consolation de se voir.

Aussitôt le départ de nos mères, monsieur le Procureur de la commune se saisit de toutes les clefs et ferma toutes les portes, et confia le soin de l'hôpital à des personnes qui ne tardèrent pas à le ruiner. Le 25 juin de cette même année 1792, on commença la vente du mobilier, Louis Baller fut choisi pour le crieur des enchères, monsieur Le Roux, notaire, vauqua à cette vente en présence de monsieur Hervé, membre du directoire à Carhaix, Jégou Kerlosquet, officier municipal, et Le Pennec, procureur de la commune du dit Carhaix. Ce fut donné plutôt que vendu, et cependant la vente se monta à 4,479 francs 66. Le mobilier était si considérable, le linge en si grande quantité que cela ne doit point surprendre.

Cette vente se termina le 9 août 1792.

Après l'expulsion des Hospitalières les commissaires du département avaient voulu tenter un dernier effort pour vaincre la résistance des Ursulines, et le 14 avril au matin elles avaient reçu la lettre suivante :

« Nous avons l'honneur de vous transmettre copie officielle de l'arrêté du département du 7 de ce mois. Nous vous prévenons que nous nous rendrons à votre communauté à 2 heures de relevé pour le mettre en exécution, nous désirons que vous n'imitiez pas la ténacité des ci-devant dames Hospitalières. Faites un retour sur vous-même, songez à Dieu, invoquez ses lumières et nous sommes persuadés qu'il vous inspirera d'être soumises aux lois de l'Etat.

On vous a trompées, on vous travaille encore peut-être au moment où vous recevez cette lettre, mais quand nous aurons épuisé tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour vous désiller les yeux, nous croirons avoir rempli notre devoir et *celui de la charité*.

« Songez enfin que vous vous devez à Dieu et à la Société, qu'en vous dévouant à servir le premier vous avez contracté l'obligation d'être utile à la seconde en présidant à l'éducation primitive de la jeunesse.

« Songez que, si vous abandonnez celle-ci, vous désobéissez ouvertement à l'Être Suprême.

« Constituez-vous donc, vous remplirez votre devoir et vous donnerez l'exemple de l'obéissance. De qui doit-on l'attendre ? si ce n'est de vous qui avez promis de pratiquer toutes les vertus. »

Les Ursulines ne se laissèrent pas prendre à ce pieux langage et répondirent aux commissaires par l'envoi de la protestation suivante conforme à celle déjà présentée par les dames Hospitalières.

14 avril, 1792.

Protestation des Ursulines de Carhaix.

« Nous supérieure et religieuses Ursulines de Carhaix, protestons contre l'arrêté du département du Finistère du 16 novembre comme contraire au décret de l'Assemblée Nationale du 14, 16 et 20 avril, du 22 du dit mois, par lequel article il est dit que les maisons de religieuses occupées de l'éducation publique sont et demeurent exemptes de l'article des dites lettres patentes, nous refusons d'obtempérer jusqu'à ce que le pouvoir exécutif n'ait prononcé. Nous persistons d'espérer avec confiance dans l'appel que nous avons porté devant le Roi chef suprême de l'administration générale du Royaume. Dans un mémoire qui renferme nos justes griefs, déclarant en conséquence ne vouloir déférer à aucune interpellation, sommation tendant à nous priver de la sûreté qui nous est garantie par le susdit décret réservant au surplus de nous pourvoir partout où il appartiendra contre toute violence ou force qu'on emploierait pour faire notre expulsion, et d'en rendre personnellement et solidai-

rement responsables tous ceux qui l'auraient ordonnée ou exécutée au mépris des dits décrets et au préjudice de notre pressante opposition, de nous individuellement souscrit, laquelle nous requiérons être au long insérée au procès-verbal. »

Celle des Hospitalières est copie conforme.

Procès verbal d'expulsion des Religieuses Ursulines de Carhaix.

A la protestation succède, daté du même jour, le procès-verbal suivant :

« Nous, THOMAS-BERNARD DOUCIN, NICOLAS-LOUIS VELLER, administrateur du département, JEAN PIRIOU procureur syndic, PIERRE-DENIS BLANCHARD, administrateur du district de Carhaix, LOUIS-MOBEL JEGOU, Emmanuel R... présent, JEAN-MARIE LE PENNEC, procureur de la commune, pour remplir le vœu de l'arrêté du département du 7 de ce mois, et de la délibération de la municipalité, en date d'hier, nous nous sommes présentés au parloir de la communauté des dames Ursulines, et après y avoir demandé M^{me} la Supérieure, venue au parloir, nous avons requis l'ouverture des portes de sa maison, à laquelle réquisition la dite dame déférant, elle a fait faire sur-le-champ l'ouverture des portes de la communauté où étant tous entrés, et nous étant tous, accompagnés des dames religieuses, transportés dans le lieu dit l'avant-chœur de leur maison, nous leur avons donné lecture de nos pouvoirs et commissions et les avons individuellement interpellées de vive voix, et l'une après l'autre, de déclarer si elles consentaient à se constituer, ou si elles persistaient à s'y refuser.

« A laquelle interpellation madame la supérieure, nommée RENÉE-GABRIELLE DE SAINTE-ROSE GALLOY ayant répondu qu'elle ne consentirait jamais à se constituer et qu'elle préférerait de quitter sa communauté, il lui a été fait injonction de sortir sur-le-champ, auquel ordre elle s'est sur-le-champ soumise et a sorti de fait.

Suivent les noms des dix-neuf autres religieuses interpellées.

Elles ont toutes et chacune pareillement déclaré ne vouloir se constituer et de préférer d'abandonner leur communauté : en consé-

quence injonction leur a été faite de sortir, auquel ordre déferant, elles ont successivement sorti de leur maison conventuelle en déposant entre les mains du Procureur de la Commune divers paquets de clefs que les dites Dames ont déclaré être toutes celles servant aux fermetures de leur communauté.

« Et de suite nous avons fait venir plusieurs voitures et chaises à porteurs pour voiturer avec décence les dites Dames et les rendre aux différentes maisons de la ville qu'elles ont désignées. »

Nos bonnes mères s'étaient retirées dans leurs familles et y donnaient l'exemple de toutes les vertus. Les troubles révolutionnaires, loin de se ralentir, allaient toujours croissant : chaque jour on voyait naître de nouveaux forfaits, personne n'ignore les crimes que se commirent à cette époque à jamais mémorable pour la grandeur de ses cruautés ; alors l'homme criminel était juste, et l'homme innocent était criminel ; aussi ouvrit-on les portes des prisons aux premiers qui donnèrent place à cette seconde classe d'hommes dont on avait juré la perte ; ces asiles réservés au crime furent bientôt remplis de tout ce que la France avait de meilleur. Ceux qui faisaient profession de religion par état ne furent pas ménagés ; nos vénérables mères ne furent point exemptes de l'arrêt porté, elles furent toutes en arrestation. Leur cher couvent servit aussi de lieu de détention. Les prisonniers y furent mis en grand nombre ; l'hiver de cette année fut excessif, et pour pouvoir se chauffer les personnes détenues n'ayant point de bois s'en prirent aux planchers ; elles défirent toutes les cellules, les planchers des greniers, toutes les cloisons, et se servirent de tout ce bois pour faire du feu.

On ne laissa que les murs et les escaliers qui était en pierre, encore s'en servit-on pour aiguïser les outils qui devaient tout abattre. La trace de ce travail y est toujours, elle est restée sur les marches. Il n'y eut que le dortoir et le noviciat qui furent épargnés dans ce désastre. Plusieurs de nos mères et leurs familles y ont été prisonnières. La plus mémorable personne qui y ait été incarcérée fut Mademoiselle Victoire de Saint-Luc.

Née à Rennes, le 27 janvier 1761, son père, Gilles-René CONEN, comte de SAINT-LUC, était conseiller au Parlement de Bretagne, et plus tard Président à mortier. Sa mère était FRANÇOIS-MARIE DU BOT.

Son oncle, TOUSSAINT-FRANÇOISE-JOSEPH CONEN DE SAINT-LUC, fut nommé évêque de Quimper, en 1773, et mourut le 30 septembre 1790, laissant d'immortels souvenirs de sa sainteté, et de sa protestation contre la constitution civile du clergé.

Victoire de Saint-Luc se fit religieuse le 2 février 1782, au couvent des dames de la Retraite de Quimper. Elle prend place parmi les plus saints personnages de la Bretagne, par la sainteté de sa vie, et par son martyre. Le 10 octobre 1793, son père, sa mère et elle furent enlevés de leur château du Bot, (en Quimerc'h) pour être renfermés à l'hôpital de Notre-Dame de Grâces devenu la prison de Carhaix. Une multitude de criminels entassés dans cette maison de détention en faisaient le vestibule de l'enfer. La famille de Saint-Luc se fit remarquer dans cet affreux pêle-mêle par une patience, une résignation et une douceur que Dieu voulut bénir. Mademoiselle de Saint-Luc, vouée au salut des âmes par sa vocation, fut la consolation, non seulement de ses parents, mais encore de la plupart des prisonniers, et en convertit plusieurs. Le 2 février 1794, après trois mois et demi de séjour dans la prison de Carhaix, Victoire de Saint-Luc fut arrachée des bras de son père et de sa mère pour être conduite à cheval, sous une pluie battante, dans la prison de Quimper¹.

¹ Le 27 janvier 1794, jour anniversaire de son baptême, la prisonnière de Carhaix avait écrit de sublimes choses qu'il faut redire parmi tous les souvenirs de Notre-Dame de Grâces.

« Je partagerai avec mon Sauveur le calice de ses douleurs et recevrai de sa main toutes les souffrances en union avec les siennes ; c'est ce qu'exige ma reconnaissance. Ce fut à trente-trois ans qu'il termina son sacrifice ; je viens d'atteindre cet âge, et ne serais-je pas trop heureuse que Dieu me donnât avec lui ce trait de conformité de terminer ma course et mon sacrifice au même âge que lui ? Les trois dernières années de la vie publique du Sauveur ne furent en particulier que travaux, que peines et que douleurs ; je puis dire en un sens que la mienné n'a été que cela, depuis les trois années que j'ai été obligée de quitter ma chère solitude, et que vous m'avez préparée, O mon Dieu, par bien des sacrifices et des détachements à celui de la vie que vous exigez peut-être en ce moment ? Si mon cœur n'a pas été joyeux et fervent dans les souffrances, il a au moins, je crois, été en tout soumis et résigné, malgré la faiblesse de la nature, et c'est dans cette même disposition de soumission humble et résignée, que je vous fais ici le sacrifice de ma vie et que j'accepte la mort dans le terme et de la manière qu'il vous plaira, ici ou ailleurs, sans consolation, sans secours, par le glaive, par le feu, la faim ou la misère, ce que vous voudrez et comme vous le voudrez ; vous êtes mon Dieu, mon sort est entre vos mains. Sauvez seulement pour l'éternité une âme que vous avez rachetée de votre précieux sang. »

Monsieur et Madame de Saint-Luc, quelques semaines après, furent réunis à leur fille pour être bientôt, tous trois, conduits en vingt-cinq jours, de Quimper à Paris, dans la prison de la Conciergerie et jugés et condamnés à mort, après avoir été séparés de leur fille pendant les quinze derniers jours : « Cher père et chère mère, leur dit-elle au pied de l'échafaud, vous m'avez appris à vivre, je vais, avec la grâce de Dieu, vous apprendre à mourir ! » C'était le 19 juillet 1794, dix jours seulement avant la chute de Robespierre.

Les récits des Religieuses Hospitalières se termineront avec les dernières lignes suivantes :

« Nos mères restèrent environ dix-huit ans hors de leur communauté, elles rentrèrent en 1811 et trouvèrent notre maison dans un délabrement complet. Dès leur rentrée, nos mères ouvrirent un pensionnat, les enfants y affluèrent de toutes parts ; mais la malveillance fit entendre à la préfecture que nos mères négligeaient l'hôpital pour le pensionnat, ce dernier fut donc fermé momentanément. A dater de ce moment il y eut fort peu d'élèves :

« Quand nos mères rentrèrent, elles n'étaient plus que six : un grand nombre avaient succombé pendant ces années de désolation, elles se recrutèrent assez facilement.

« Ce sont les seules notes que nous avons pu recueillir de nos annales. »

Départ définitif des Hospitalières.

Comment les Hospitalières après être rentrées dans leur couvent dévasté de Notre-Dame de Grâces l'ont-elles abandonné ? Elles-mêmes vont nous le dire :

« Le 10 septembre 1857, fête de saint Nicolas de Tolentin, nous commencions notre retraite annuelle, pour la terminer le 18, fête de saint Thomas de Villeneuve (tous deux saints de notre ordre).

« Neuf heures venaient de sonner, nous étions réunis à la salle de communauté pour y entendre la lecture, lorsque la tourière vint annoncer que le feu était chez M. l'aumônier. Ses appartements touchaient au parloir et la chapelle y est contiguë. Le foyer de l'incendie était au grenier, les flammes gagnaient du terrain avec une

rapidité effrayante, le danger devenait imminent. Deux points par-dessus tout occupaient notre sollicitude : le Saint-Sacrement et notre Révérende Mère CAROLINE BANÉAT DE SAINT-GABRIEL, qui gouvernait notre communauté depuis cinq ans et dont la santé très-épuisée la tenait au lit.

« Elle fut vite transportée dans une chapelle du jardin, où au moins nous la vîmes à l'abri.

« Quant au Saint-Sacrement, il n'en était pas ainsi : on ne pouvait trouver notre aumônier qui seul avait la clef du Tabernacle : mais déjà l'incendie envoyait ses étincelles à travers les lambris de bois, lorsque un pieux jeune homme, monsieur Charles Duchesne (neveu de la Supérieure), saisit une hache, et faisant sauter la porte du Tabernacle, enleva le Saint-Ciboire, et le remit à la sacristine à travers la grille du chœur. Il en était temps : encore quelques secondes et les lambris enflammés tombaient sur le pavé, laissant à peine à la foule le temps de s'écarter. Le vénérable curé de Carhaix, Monsieur Énu, qui dès la nouvelle de l'incendie avait volé vers nous, eut l'heureuse inspiration d'aller reprendre le Saint-Sacrement pour bénir le feu. A peine l'eut-il élevé vers les flammes qu'elles diminuèrent sensiblement : l'incendie consuma la chapelle et les appartements voisins, mais il épargna notre maison conventuelle, la grille du chœur qui était de fer se courbait devant l'impétuosité des flammes qui s'y précipitaient par ses ouvertures, mais leur servait de barrière et les forçait de s'arrêter là. Nous n'oublierons jamais l'empressement avec lequel la ville entière nous vint en aide en cette circonstance, ni les procédés délicats de ceux qui ont droit à notre éternelle reconnaissance, le zèle de Monsieur le vicomte de Saisy¹ à enlever de notre sacristie tous les vases et objets précieux qu'il fit transporter à son château de Kerampuil.

« La sollicitude de la communauté des ursulines pour nous ne se peut exprimer, mais on reparlera d'elles.

¹ Paul, comte de Saisy, engagé volontaire au service du Saint Siège, le 26 juin, 1860, commandant aux zouaves Pontificaux, le 24 novembre 1863, plus tard commandant les mobilisés de Guingamp en 1870 et 1871, conseiller général du Finistère, et député en 1883, chevalier de Pie IX et de la Légion d'honneur, mort à Rennes, le 9 avril 1884 veuf de MARIE-ELISABETH DE PLESSIS de Grenédan, après une vie vouée au service des grandes causes.

« Mgr Sauveur, notre bon Supérieur ne tarda pas à se rendre auprès de nous pour régulariser notre position qui, même avant cet événement, était loin d'être brillante, c'était en vain que l'on avait essayé d'acquiescer de nouveau l'établissement tel que nous le possédions avant la Révolution, et le Conseil municipal nous était hostile.

« La Révérende Mère Banéat de Saint-Gabriel¹, ne pouvant à cause de sa mauvaise santé supporter tous les tracasseries de cette grave affaire, demanda sa déposition, et le 21 octobre la Révérende Mère FLORINA LE PONTOIS, de Saint-Ignace, fut élue supérieure, et l'avait déjà été. Dieu l'avait douée des précieux dons de la nature et de la grâce, aussi remplit-elle d'une manière admirable sa tâche si épineuse. Dans ses rapports avec nos adversaires elle donna des preuves de sa haute intelligence et de son énergique volonté. Après bien des débats, il nous fallut donc prendre un parti : notre communauté n'ayant plus d'avenir à Carhaix, nos supérieurs en décidèrent la translation. Ce fut monsieur l'abbé du Feign de Keranforest qui, ayant pris à cœur de nous tirer d'embarras, fit de concert avec monsieur notre Supérieur, bien des recherches et des voyages pour trouver ce qu'il fallait à notre translation.

« Mgr Sergent, notre bon et saint évêque, qui nous voulait dans une des petites villes du diocèse, vint lui-même le 4 octobre 1858 bénir et poser la première pierre de notre nouvelle résidence à Pont-l'Abbé.

« Notre projet de départ mit toute la ville de Carhaix en émoi, et réjouit nos adversaires, mais consterna nos amis qu'une énergie soudaine porta à se remuer. Ils envoyèrent à l'évêché une députation conduite par notre bon curé : Monseigneur les accueillit avec une grande bonté, mais demeura ferme dans sa résolution.

¹ La Révérende Mère Saint-Gabriel, avant-dernière supérieure des Hospitalières de Carhaix se nommait CAROLINE BANÉAT, née à Carhaix, en 1815, fille de M. J.-J. Banéat, et petite-fille de M. CHARLES BANÉAT, qui, âgé de 43 ans, fut un des vingt-six administrateurs du Finistère mis tous à mort, avec des circonstances effroyables, pour avoir voulu lutter contre la Terreur ; ce sont les Girondins de la Basse-Bretagne. L'évêque constitutionnel de Quimper, Expilly fut l'un d'eux, le président, de Kergariou, un Bergevin, un Daniel-Kersaux, un Denmat-Kervern, etc. M. Charles Banéat avait été nommé lui par voie de tirage au sort, comme l'on procède pour le jury.

« Les administrateurs de l'hôpital de Carhaix, s'étant procuré des sœurs de la Sagesse pour nous remplacer, s'empressèrent de signifier à notre Mère qu'elle eût à leur remettre les clefs du monastère, le 25 septembre 1859 : notre Révérende Mère était partie depuis le 6 du même mois avec trois religieuses de chœur et une sœur converse, sa présence à Pont-l'Abbé devenant indispensable pour la surveillance des travaux. Elle se trouva dans un grand embarras, ne sachant où envoyer ses filles, au nombre de trente-deux.

« Dès que les Religieuses Ursulines de Carhaix apprirent notre embarras, elles nous offrirent de nous rendre près d'elles, avec de vives instances ; nous acceptâmes avec reconnaissance. Durant les trois semaines que nous passâmes aux Ursulines, ce court séjour fut pour nous plein de charmes, et nos deux communautés n'en firent qu'une. Le 18 octobre au matin, nous fîmes de touchants adieux à nos chères Ursulines, emportant le souvenir de leur charité, de leur dévouement, de toutes les vertus religieuses qu'il nous avait été donné d'admirer en elles. »

Ici, nous nous arrêtons : les Annales de Pont-l'Abbé ne sont plus celles de Carhaix ; ils nous reste seulement à dire qu'au bout d'un certain nombre d'années les Filles de la Sagesse quittèrent Notre-Dame de Grâce, et furent remplacées par les Filles du Saint-Esprit, lesquelles ont obtenu de la ville le remaniement de leurs bâtiments délabrés. Ils ont perdu tout leur cachet de l'architecture du XVII^e siècle, mais puissent-ils conserver celles qui les occupent et échapper à la laïcisation qui les menaçait.

C¹⁸⁵⁸ DU LAZ.

FIN

UN
BRETON PENDANT LE SIÈGE
ET LA COMMUNE

CORRESPONDANCE D'HIPPOLYTE LUCAS

(6 septembre 1870 — 31 mai 1871)

PRÉFACE

L'auteur des lettres qu'on va lire, Hippolyte Lucas, naquit à Rennes, le 20 décembre 1807, et mourut à Paris, bibliothécaire à l'Arsenal, le 14 novembre 1878. Il était en villégiature dans sa maison de campagne, le Temple du Cerisier, près Rennes, lorsqu'éclata la guerre de 1870. Dès qu'il apprit que Paris allait être investi, il se hâta de retourner à son poste pour ne plus le quitter. C'est à sa femme, qu'il avait laissée en Bretagne, que sont adressées, pour la plupart, ces lettres qu'il lui écrivait, presque au jour le jour, pour la rassurer, tout en la tenant au courant des événements. Nous croyons devoir publier aujourd'hui cette correspondance dans son intégralité.¹

Il nous a semblé en effet que ces notes intimes jetées, comme en courant, sur le papier avaient conservé, à près de trente ans de distance, l'intensité d'impression des choses vues et qu'elles reflétaient bien la couleur du temps surtout par cet accent de belle humeur au

¹ Un petit nombre de ces lettres a déjà été publié, en 1895 dans la *Nouvelle Revue Rétrospective* dirigée par M. Paul Cottin

milieu du danger qui a été la caractéristique de cette époque tragique. On y sent en quelque sorte palpiter le cœur d'une population qui, malgré les pires épreuves, ne désespéra jamais du salut.

La bibliothèque de l'Arsenal est, on le sait, l'une des plus riches et des plus considérables de France. Elle ne renferme pas moins de 350,000 volumes et de 12,000 manuscrits. Fondée par le marquis de Paulmy d'Argenson, ancien ministre de Louis XV, elle fut achetée par le comte d'Artois en 1781. Accrue d'une partie des collections du duc de La Vallière, augmentée ensuite par la Révolution de nombreux ouvrages ayant appartenu aux couvents, elle devint publique alors, et fut laissée comme telle par Charles X à son avènement au trône. Les bâtiments qu'elle occupe étaient affectés jadis à l'hôtel du grand maître de l'artillerie, et l'on y montre aujourd'hui encore, comme une rare curiosité, l'ancien cabinet de Sully entièrement restauré depuis plusieurs années.

Il s'en fallut de peu que cette splendide bibliothèque ne devint la proie des flammes en 1871. Si les obus prussiens ne réussirent pas à l'endommager pendant le siège, elle courut en revanche les plus graves périls sous la Commune. Lors de l'incendie, pendant la semaine sanglante, du grenier d'abondance qui l'avoisinait, elle fut environnée par les flammes, et l'on pût croire que c'en était fait de ce précieux édifice autour duquel les ruines s'amoncelaient de toutes parts. Une catastrophe était imminente. L'alerte fut des plus vives parmi le personnel de l'arsenal qui se montra d'ailleurs à la hauteur de sa tâche. Les angoisses de ces mortelles heures ont été rendues par Hippolyte Lucas avec une émotion communicative¹, mais ce que l'auteur de la correspondance ne dit pas, et ce que plus d'un témoin pourrait attester, c'est que dans ces circonstances critiques, il donna constamment l'exemple du zèle et du dévouement, qu'il ne recula devant aucun danger personnel, et que, s'il fit simplement son devoir, il le fit tout entier. On ne pouvait pas moins attendre, à la vérité, de la part d'un écrivain chez qui les qualités de l'esprit n'étaient pour, ainsi dire, que la parure naturelle de hautes qualités morales.

¹ Lettres des 27 et 31 mai.

Lorsqu'après une carrière littéraire bien remplie, Hippolyte Lucas mourut en 1878, Edmond About, alors président de la Société des Gens de Lettres, ne faisait que rendre hommage à cette valeur morale, en appréciant l'homme et l'écrivain de la manière suivante :

« Les lettres n'étaient pour lui ni un gagne-pain ni un moyen de parvenir. Il écrivait comme on aspire et l'on respire. Il a parcouru dans ses moindres détails le domaine illimité de l'esprit, avec la tranquille et patiente activité du Breton. Paris n'oubliera pas de longtemps la physionomie originale et sympathique de cet homme remuant et posé qui demeurait à l'arsenal, au bout du monde et qui trouvait le moyen d'être au théâtre, aux conférences, un peu partout. C'était toujours le même profil anguleux, avec un sourire très fin, un air de recueillement et de bonté. Son style ne vieillissait pas non plus, c'était l'expression délicate et mesurée d'un bon sens équitable et bienveillant sans banalité. »

Plus récemment enfin, à l'occasion de la publication de l'œuvre posthume d'Hippolyte Lucas, un poète distingué, doublé d'un critique judicieux¹, s'exprimait ainsi sur le compte du bibliothécaire poète :

« La devise antique ainsi modifiée : *Vir probus scribendi et canendi peritus*, pourrait s'appliquer à Hippolyte Lucas. Ce fut, durant sa vie, un homme de bien dans toute l'acception du mot, un écrivain multiple, ayant déployé du talent dans tous les genres, critique impartial et sagace, historien littéraire érudit, auteur dramatique ingénieux et parfois éloquent, poète remarquable par l'émotion et le naturel unis à la pureté de la forme... ce fut un modeste et un sage et les modestes et les sages obtiennent plutôt la réputation que la renommée. »

Oui, Hippolyte Lucas, peu soucieux de la renommée, fut non seulement un modeste, mais un sage, et les lettres empreintes d'une vaillante sérénité qu'il écrivit à sa famille, durant l'année terrible, ne sont pas de nature à porter atteinte à ce jugement.

LÉO LUCAS.

¹ M. Emmanuel des Essarts.

6 septembre 1870

J'ai pris des mesures pour que vous receviez directement la *Presse* et le *Figaro*. Je vous envoie aujourd'hui le *Siècle* et le *Rappel* qui a reparu. Toute la journée de la Révolution nouvelle est assez bien racontée dans le *Rappel*. On y voit çà et là la main de Vacquerie qui était à la Chambre quand les événements se sont passés.

Je suis allé hier dîner chez madame Pilté¹, et je vais vous faire rire un peu, malgré la gravité des circonstances, en vous racontant une méprise qui n'est pas trop à mon avantage. Je suis arrivé à pied, un peu fatigué sans doute et plus voûté que d'habitude, les cheveux épars. La maîtresse de maison qui n'était pas encore descendue ne m'a pas reçu tout d'abord. Le domestique, (un nouveau), qui m'a introduit dans le salon, m'a dit : « Qui annoncerai-je à Madame ? Monsieur Lefebvre Duruflé² ? » — J'ai répondu : « Non, monsieur Hippolyte Lucas. » Il paraît que j'avais l'air d'un ancien sénateur aboli. Vous savez que le Sénat est supprimé. Enfin, j'avais une tête de noble vieillard. Je n'ai pu m'empêcher de rire de la méprise de ce valet. M. Duruflé est arrivé peu de temps après. Le valet aura pu comparer. Suis-je aussi vieux que cela ? Il ne manque plus que de me prendre pour M. Larabit³. Madame Pilté m'a fait le plus aimable accueil comme toujours. Jeannetty, l'abbé romain, de Lauzières sont arrivés. On a parlé naturellement politique. J'ai dit à madame Pilté : « Quand je suis venu vous voir dimanche, je ne m'attendais pas à vous appeler citoyenne aujourd'hui. Elle m'a répondu en riant : « Eh bien ! citoyen ! donnez-moi votre bras et passons dans la salle à manger. Le dîner était bon, car ses petits diners valent mieux que ses grands. Il a été assez gai. Je retourne dîner chez elle aujourd'hui, elle l'a voulu absolument. Elle part mercredi pour Bruxelles, elle emmène ses chevaux et sa voiture, elle laisse tout le reste à la merci de MM. les Prussiens. Ce n'est pas qu'elle ait peur, mais les émotions ne conviennent pas à ses nerfs. Elle a donné

¹ Comtesse Perrière Pilté, connue dans les lettres sous le nom d'Anais Marcelli et dont le salon était très fréquenté par les gens de lettres.

² Lefebvre Duruflé, ancien ministre de l'Empire, né en 1797 mort en 1877.

³ Larabit, sénateur de l'Empire, né en 1792 mort en 1876.

vingt mille francs pour les francs-tireurs. Les journaux n'en ont pas encore parlé. M. Lefebvre Duruflé, qui ne paraissait pas trop triste de l'abolition du Sénat, part pour Elbœuf où il est appelé, je crois, pour les élections du conseil municipal. On attendait Rolland¹ qui n'est pas venu. Je te donne tous ces détails parce que je sais que cela t'intéresse.

Paris est très calme et gardé par la garde nationale et par des volontaires. Je suis tombé au milieu d'un poste d'hommes armés et en blouse qui veillaient à la garde de la préfecture de police. Un d'eux s'est détaché et est venu à moi. Il m'a dit très poliment ; « Monsieur, voudriez-vous avoir l'obligeance d'obliquer à gauche ? » « Très bien », ai-je répondu, et j'ai obliqué. Voilà comment les choses se passent. Il était dix heures du soir à peu près. En rentrant, j'ai entendu sur la petite place des Tilleuls, en face la rue du Petit-Musc, le violon et la flûte de la guinguette. On dansait comme à l'ordinaire. J'ai eu la curiosité de m'approcher et j'ai vu un cancan très prononcé. On n'avait pas l'air de se douter là que les Prussiens arrivent à marche forcée. Singulier peuple que le nôtre ! On ne s'en battra pas moins mais on ne veut pas perdre une soirée de plaisirs. Après cela, moi-même ne venais-je pas de faire un très bon dîner ? Avais-je le droit de m'étonner de cette fête populaire qui profitait de l'absence de tout sergent de ville pour lever la jambe un peu haut ? Je n'ai reconnu aucune des beautés du quartier. Il est vrai que je ne les connais guères. Rien de nouveau à la maison, si ce n'est des mémoires qui me tombent à payer du menuisier, du serrurier, etc... Restez calmes.

1^{er} octobre.

Ma chère amie, je t'adresse aujourd'hui mes pelures d'oignon par voie aérostatique. Je confie aux airs légers des choses légères, et j'espère que messieurs les Prussiens ne liront pas ces petites nouvelles qui n'ont d'intérêt que pour toi.

Il n'y a pas encore de risques personnels à la bibliothèque de

¹ Charles Rolland, ancien représentant du peuple, député, puis sénateur après la guerre, mort en 1876.

l'Arsenal. Ma cotelette m'a manqué ce matin ; plus de lait, plus d'œufs, plus de fromage. J'ai voulu avoir un fromage de Hollande. Je n'en ai pas trouvé. J'avais fait part de ma fantaisie à L... qui m'avait approuvé, et l'autre soir, après dîner, nous nous sommes mis en campagne. Mais arrivés sur le boulevard Sébastopol, un peu myopes, tous les deux, nous entrâmes d'abord chez un parfumeur. On n'eut pas de peine à nous faire comprendre que nous nous trompions. Au simple odorat, nous nous en aperçûmes. Nous entrâmes ensuite, toujours par suite de notre myopie, chez un bottier. Là, l'odeur nous trompait moins. Enfin nous arrivâmes chez Potin qu'on nous avait indiqué. Il y avait une queue qui descendait jusqu'à la gaité. Nous fîmes queue, mais pas plus de fromage chez Potin que chez le parfumeur et le bottier. Il fallut s'en aller. Le lendemain, avec la tenacité qui caractérise ma fantaisie, j'allai à la halle, et les commères me dirent qu'elles n'avaient plus de fromage de Hollande, qu'il en était bien arrivé, mais que le gouvernement s'en réservait la distribution. Je ne peux pourtant pas aller demander au général Trochu un fromage de Hollande. Je retournerai à la halle dans quelques jours. Alexandre Dumas est à toute extrémité, il aurait tort de mourir actuellement, il manquerait le bel enterrement qu'il aurait plus tard en temps de paix.

(A suivre).



TROP TARD

PERSONNAGES

PIERRE, lieutenant de vaisseau.
LA COMTESSE.

La scène figure le salon d'un vieux manoir. La Comtesse et Pierre, séparés par une table, où l'on voit une belle gerbe de roses, sont assis

LA COMTESSE

Le bonheur ! mon ami, vous l'attendez encore !
Vous ne l'avez pas vu sur vos mouvants chemins ?
Dans la fière splendeur du couchant, vers l'aurore,
Pourquoi vous fuyait-il, quand vous tendiez les mains ?
Le bonheur ! on y croit trop longtemps, oui, l'on rêve
Même si l'on atteint l'âge de la raison.

PIERRE

Vous savez qu'au printemps, la vigoureuse sève
Donne la vie aux plants, avec la floraison :
Une âme forte ainsi se nourrit d'espérance.

LA COMTESSE

Comme vous êtes jeune !

PIERRE

Et vous ?... Dans notre enfance,
Nous étions du même âge ; aujourd'hui, j'ai trente ans.
Des hivers durs, c'est vrai, j'ai souffert la caresse ;
Balloté sur les mers par nombre d'ouragans

TROP TARD

433

J'ai pu trouver la vie absurde mais, comtesse,
La nuit quand je veillais à bord, pendant mes quarts ;
Perdu dans une intense et froide solitude ;
Mon étoile brillait même sous les brouillards ;
Par elle j'oubliais que l'existence est rude.

LA COMTESSE

Cette étoile portait un prénom féminin ?
Eh bien ! Pierre, il faudrait me conter son histoire !
J'écoute, commencez.

PIERRE

Malgré votre air bénin,
J'ai peur ; vous ne voudrez peut-être pas me croire ?

LA COMTESSE

Pardon ! souvent je lis d'un bond quelque récit,
Sans même regretter qu'il m'ait fait perdre une heure ;
Parfois, je le confesse, au bon endroit je pleure,
Si l'héroïne est blonde et quand c'est bien écrit.
Vous, dont l'âme bretonne est chastement ravie
Par le mirage gai d'un rêve nuptial ;
Vous, l'être courageux, très fier, sentimental
Dont je cherchais, jadis, la camaraderie,
Parlez sans crainte, Pierre et livrez-moi ce cœur
Où vit, comme en plein ciel, votre jeunesse en fleur.

PIERRE

Vous le rappelez-vous, ce temps où nos deux mères
Voisines de campagne, allaient tous les matins,
Ensemble, visiter quelques pauvres chaumières ?
« Nous étions de la fête aussi, nous » les bambins !
Ainsi nous appelaient ces deux femmes charmantes ;
Mondaines devenant des sœurs de Charité ;
Qui, sans honte cachant des paquets sous leur mantel,
Cheminaient devant nous sous le doux ciel d'été.

LA COMTESSE

Oui, même nous trouvions, nous deux, les routes longues.

PIERRE

Alors, on s'arrêtait dans quelque sous-bois vert ;
Moi toujours près de vous.

LA COMTESSE

On entendait nos langues
Aller comme un moulin.

PIERRE

Nous étions de concert,
S'il fallait respecter un beau nid sous les branches

LA COMTESSE

Dans l'herbe gaspiller les pâquerettes blanches
Semblait un moindre crime, et, parmi les regains,
Quand nous avions cueilli d'éblouissantes gerbes,
Eglantines, bleuets, digitales superbes,
Vous les serriez longtemps, mon Pierre, entre vos mains,
Pour n'en rien perdre, hélas ! les fleurs de nos prairies,
Que vos dix doigts d'enfant mettaient dans un étai,
Languissantes penchaient leurs corolles flétries.

PIERRE

Nous lancions le bouquet dans le cours d'un ruisseau,
Nous attardant un peu pour suivre son voyage,
Sans regretter (il est bien sans pitié cet âge),
Le massacre de fleurs que nous avons commis,
Nous grandissions ensemble et demeurions amis.

LA COMTESSE

De vos rêves, déjà, j'étais la confidente !
Mais, vous allez me dire aussi ceux d'aujourd'hui ;
Au lieu de m'entraîner vers l'insensible pente
Où, de notre passé, le cher fantôme a fui.

PIERRE

Pourquoi ? ces jours lointains, de jolis reflets roses,
N'ont-ils pas estompé vos horizons noircis ?

LA COMTESSE

Non. J'ai trop près de moi des souvenirs moroses ;
D'autres, pour un moment, reviennent, imprécis,
Lorsque vous rappelez leur fraîcheur éphémère :
C'est tout.

PIERRE

Vous préférerez le sombre reliquaire
Où vous avez caché vos désillusions ?

LA COMTESSE

Je voudrais oublier, causons donc de vous-même ;
Evoquez devant moi les belles visions
Qui remplissent les yeux aveuglés dès qu'on aime.

PIERRE

Et vous m'écoutez comme on coupe un roman !

LA COMTESSE

Si dure que la vie en me faussant m'ait faite ;
Je resterai fidèle à l'amitié d'antan ;
Qui marque pour nous seuls, gentille violette,
La page du vieux livre où, sans me rajennir,
Malgré ma volonté, vous la faites fleurir.

PIERRE

Hélas ! votre pouvoir est demeuré le même !
Vous commandez encore et j'obéis, je crois,
Puisque je n'ose plus vous dire : je vous aime.

LA COMTESSE

Pierre, il fallait vous taire et comprendre, à la fois,
Que, si notre passé garde pour moi ses charmes,
Je suis lasse de vivre et quitte le combat.
Blessée à mort, je veux, comme un mauvais soldat,
Laisser l'ennemi vaincre et déposer mes armes.
Innocente, il me faut porter un nom flétri,
Subir le déshonneur qui tua mon mari.

La rougeur sur le front et la honte dans l'âme
 N'ai-je pas entendu dire : voilà sa femme !
 C'est la marque à l'épaule ; on la verra toujours.
 Veuve, je suis venue ici, sans confiance,
 Chercher, non plus l'éclat captivant des amours,
 Mais ce qui doit suffire à mon cœur : le silence,
 Le silence profond, lugubre, monacal.
 Comment voudriez-vous qu'avec votre âme en fête
 La mienne, si courbée, allât d'un rythme égal ?

PIERRE

A me sacrifier je vous vois toute prête
 Et...

LA COMTESSE

Ne me dites pas, mon ami, que j'ai tort :
 Vous ignorez le poids du nom souillé qu'on porte.

PIERRE

Il faut avoir pitié de soi-même.

LA COMTESSE

Qu'importe !

Si, pour qu'on lui pardonne, il s'est donné la mort,
 Le comte s'est trompé ; je sais qu'on le diffame.

PIERRE

Je sais qu'on vous admire.

LA COMTESSE

Est-ce vrai ?

PIERRE

Oui, Madame :

Vous avez noblement maintenu votre honneur ;
 En payant d'un seul coup les dettes d'un joueur.

LA COMTESSE

Pour cela j'ai donné sa fortune et la mienne,
 Sans regret.

PIERRE

C'était bien comprendre le devoir.
 En vous appauvrissant, fière patricienne,
 Pour vous enfuir après dans cet ancien manoir ;
 N'avez-vous pas songé que le piètre avantage
 De tous ceux-là qui sont riches à vos dépens
 Mérite nos respects moins que votre courage ?

LA COMTESSE

Non, j'ai remercié Dieu de n'avoir pas d'enfants !
 Le stigmate cruel n'entache que ma vie ;
 Mais, s'il fallait plus tard voir une âme ravie
 Par ces rêves d'amour auxquels l'amour répond
 Porter un de ces deuils que les grands chagrins font ;
 S'il fallait à des fils, à quelque jeune fille
 Dire : tenez vos fronts humbles, vos cœurs fermés ;
 Vous n'avez pas le droit d'être fiers, d'être aimés ;
 Ce serait le martyre.

PIERRE

Et le monde fourmille

De gens dont l'honneur semble aux yeux de tous intact ;
 Qui n'ont pas du passé tenu le compte exact !
 Vous leur paraîtriez, comtesse, bien austère.

LA COMTESSE

Je n'entends plus du monde, ici, le vain babil
 Pour me sourire en mai, s'ouvre la primevère ;
 Des roses, tout l'été, poussent dans mon courtil
 Et quand novembre va couvrir de feuilles sèches
 Ces routes où le vent les fera tournoyer ;
 Pensive, toujours seule au coin de mon foyer ;
 J'attiserai mon feu pour voir, dans ses flammèches,
 Des fleurs, d'ardentes fleurs ; fugitives encor ;
 Qui mettront dans mes soirs mornes leurs reflets d'or.
 Les fleurs ne parlent pas ; j'en voulais sur la tombe

Où, vivante, je suis venue ensevelir
 Ma détresse et mon nom. Lorsque mon regard tombe
 Sur elles, nul mot dur ne me fait tressaillir,
 Les fleurs ne parlent pas ! elles sont mes compagnes,
 Car, si je vagabonde à travers les campagnes,
 Je trouve leurs bouquets tout d'un coup, par hasard,
 Au tournant d'un chemin ; dans les hautes broussailles ;
 Parmi les blonds épis que « bénissent » les cailles ;
 Partout. J'en cueille alors des touffes que, sans art,
 Je disperse chez moi, pour que leur fraîcheur donne
 Un gracieux aspect à ma vieille maison.
 Mon patient ami, comme je m'abandonne
 En vous parlant de tout, sans rime ni raison !

PIERRE

Parlez, heureux j'écoute ; oui, sur votre front grave,
 Je vois votre jeunesse, enfin, ressusciter.

LA COMTESSE

Non.

PIERRE

Malgré vos efforts pour la décapiter,
 Elle s'épanouit comme vos fleurs, suave.
 Vous n'avez que trente ans, Madame ; quelque jour,
 Dans votre vie ainsi rayonnera l'amour.

(Il se lève)

Moi, je vais repartir ; mais, sur la mer profonde ;
 Plus tristement bercé la nuit par ses flots verts ;
 Je ne chercherai pas, là-haut, l'étoile blonde ;
 Qui semblait un sourire au fond de vos yeux pers.
 L'avenir est perdu maintenant.

LA COMTESSE

Pauvre Pierre !

Si je pouvais, au moins, d'un mot vous consoler... !
 Laissez dans votre exil mon amitié sincère
 Comme un rayon paisible en votre ciel trembler !
 Vous m'écrirez souvent.

PIERRE

Ah ! ce sera ma joie !

LA COMTESSE

Je vous raconterai quelquefois mes chagrins
 Et si l'un de nous deux sous un lourd souci ploie
 L'autre, pour mieux l'aider, lui tendra ses deux mains.

PIERRE

J'y consens. Mais avant de signer cette trêve,
 Qui me fait croire un peu qu'auprès de vous je rêve ;
 Ne me direz-vous pas si cet aimable plan
 Finira par un drame ou bien par un roman ?

LA COMTESSE

Le drame s'est joué terrible dans ma vie ;
 En mon âme, orgueilleuse, il a tout ruiné :
 Que sais-je désormais ! Pierre, parfois j'envie
 Un front par l'amour vrai soudain illuminé ;
 Mais il fait si peu clair aujourd'hui dans moi-même ;
 Que j'ai peur de mentir en avouant que j'aime.

PIERRE

Je saurais mieux répondre. Au moment du départ,
 Je vous fais le serment, si la mort ne m'emporte,
 De revenir frapper encore à votre porte.

(Il sort.)

LA COMTESSE, seule.

Pourquoi donc ce bonheur est-il venu si tard !

KERHALVÉ.

Vannes, 25 avril 1899.

LA SAINT-JEAN

Voici la « Saint-Jean », la fête très aimée des campagnes bretonnes, la fête des *feux de joie*, des chants et des rondes nocturnes — si bien décrite par Anatole Le Braz, le charmant conteur à l'âme imprégnée de celtisme. On la célèbre *chez nous* de façon très archaïque, suivant les rites du bon vieux temps où, plus que maintenant encore, « Bretagne était poésie. »

C'est le soir du 23 juin.

Faucheurs et faneuses, tous les ouvriers des champs ont bien peiné durant le jour ; la sueur a ruisselé, abondante, le long de leurs membres lassés. Moins que la veille, cependant, la fatigue les accable : ils sont soutenus par la pensée de la fête du soir qui va rompre, pour une heure, la monotonie de leur existence laborieuse et morne.

Comme fatigué lui-même d'avoir, depuis le matin, incendié la campagne assoupie, le soleil s'en est allé ; il a disparu derrière les grands arbres. Les premières ombres ont, très doucement, versé sur toutes choses un peu de fraîcheur — et un peu de bien-être dans les pauvres corps exténués. Elles ont versé, en même temps, dans les âmes pleines de rêves et de hantises des choses mortes, l'oubli des réalités brutales.

Et mystérieusement elle résonne, la fibre celtique, dans l'âme apaisée des travailleurs, pendant que sous les doigts effilés des filles, le jonc vibre et chante, comme une musique des vieux clans, dans les grandes bassines de cuivre.

Et les feux de joie illuminent de toutes parts les hauteurs des paroisses, trouant l'épaisseur des ténèbres, — et la foi naïve, mais si

réconfortante et salutaire, illumine ces intelligences primitives, bien enténébrées aussi quelquefois.

Des chants presque sauvages, et très poétiques cependant, s'élèvent, trainantes mélodées, plus haut que les flammes du saint bûcher pour crier vers Dieu les tristesses et les meurtrissures d'ici-bas, — et la nostalgie des hauteurs qui étreint ces hommes et ces femmes, débris méconnu de la noble et très antique race des Bretons. Eux presque constamment courbés sur un sol dur et ingrat, ce soir, dans le grand temple de la nature, ils redressent leurs fronts auréolés de noblesse atavique ; ils lèvent bien haut leurs yeux rêveurs, et fixent longuement la voûte des cieux toute constellée d'émeraudes, vers laquelle monte, gigantesque et symbolique, la flamme des bûchers.

Et d'immenses clameurs, les mêmes que dans âges morts, remplissent les campagnes bretonnes, et les mêmes rondes druidiques tournent autour des grands feux.

Ces feux bientôt s'éteignent ; le silence s'épand de nouveau et règne sur les champs et dans les chaumières dont les habitants, demain, croiront avoir rêvé à une fête du temps d'Arthur, le grand roi des Bretons.

II

Il n'y a pas qu'en Bretagne que le saint Précurseur du Christ est joyeusement fêté par les Bretons. Ceux qui tous les ans s'en vont là-bas, aux rudes parages d'Islande, pour gagner au prix d'inénarrables souffrances, leur vie et le pain de leurs familles, n'oublient pas les coutumes de leurs paroisses. Ils y rêvent souvent, pleins de mélancolie, pendant les longues heures de quart dans le jour boréal sans fin. A travers les mornes infinis de l'immensité muette, leur oreille croit percevoir même, à certains jours, la voix bénie de leur clocher — Paimpol, Plourivo, Binic, Ploubazlanec, Plouézec — chantant les joies ou pleurant les deuils...

Le soir du 23 juin ils se rencontrent, par la pensée et le cœur, avec « ceux du pays » pour fêter la *Saint-Jean*. Et les mêmes chants répercutés par les échos des guérets et des landes, retentissent aussi

sur les flots méchants et lourds de la mer boréenne, flots éclairés par les reflets étranges des feux de joie des matelots.

Saint Jean donne quelques heures de répit à leur vie tourmentée. y fait briller un petit rayon d'idéal.

Avec le même empressement qu'au village, le feu de joie est préparé vers l'heure qui ailleurs indique le soir, mais qui, en Islande, ressemble aux autres heures du jour de trois mois sans déclin. Chacun y veut contribuer et apporte un vieux *cirage*. Après avoir été enduits de goudron et d'huile de foie de morue, ces vêtements de misère sont empilés dans un baril que l'on hisse, par un fil de fer, à l'extrémité de la grande vergue.

C'est le moment solennel : sur un ordre du capitaine, toutes les têtes se découvrent, les pauvres mains endolories tracent un grand signe de croix, et, pendant une minute, un murmure très doux de prières se fait entendre sur le pont. A la prière succèdent les cantiques, chants aimés *du pays*, appris au temps heureux où l'on connaissait la douceur des printemps et des étés de Bretagne, parce qu'on était encore trop petit « s'en aller à Islande, à la grande pêche ». Oh ! ce temps-là est bien loin, perdu dans les profondeurs du souvenir ; il reviendra seulement lorsque, vieilli avant l'âge par sa terrible vie, l'*islandais* devra rester au pays, — à moins qu'il ne soit couché, auparavant, dans la grande et mouvante tombe des pauvres matelots...

Sur les flots qui chantent aussi leur éternelle chanson, les grosses voix des pêcheurs chantent saint Jean et l'Etoile bénie des mers ; et ces voix qui, en bas, ne trouvent pas d'écho, montent plus ferventes et comme exaucées d'avance, vers les célestes hauteurs.

Cependant le *novice* a grimpé dans les haubans ; le voici sur la grande vergue à l'extrémité de laquelle l'étrange baril se balance au tangage et au roulis, aux mouvements des lames ; il met le feu aux *cirages* goudronnés. Au milieu d'une fumée épaisse une flamme s'élève, affolée, au-dessus de la grande mer. Elle est saluée par les acclamations de tous, — et les chants reprennent avec une ardeur nouvelle, jusqu'à ce que soient dévorés, là-haut, cirages et baril, et que les derniers restes de ce bûcher unique soient tombés, éteints, dans les flots.

Ainsi s'éteignent dans l'océan du temps qui a pour rivages l'éternité, les petites flammes de vies humaines, après avoir brillé un jour...

Alors le capitaine « paie la double » en l'honneur de saint Jean : au matin, il paiera largement le café et les *accessoires*, — et l'on se reposera tout le jour, à moins que la morue ne *donne* trop fort.

Ils ne rayonnent pas bien loin, les pauvres feux de joie de nos « Islandais » : souvent la triste brume qui enserme le bateau dans un tout petit espace, permet à peine d'en jouir du pont, — ou bien le *soleil de minuit*, mystérieux, là-bas à l'horizon, brille dans sa splendeur atténuée. En pente très douce il descend, descend avec lenteur, et s'arrête comme hésitant à se plonger dans les flots glacés ; puis il se remet à monter très doucement aussi.

Et tout d'un coup, sans transition, au soir a succédé le matin — le matin de la *Saint-Jean*.

P. GIQUELLO.

L'Hermière, 23 juin 1899.



UNE DOTATION EN 1751¹

Après les promesses de mariage faites en face d'église entre Jean Chevalier fils majeur de défunt Jean et de Jeanne le Guen, et Jacqueline le Demor fille de Jean et de Françoise le Maguet, tous deux de cette paroisse :

Entre Yves Geffroy fils majeur de défunt Guillaume et de Jacqueline le Taëlerec de cette paroisse, et de Magdelaine Charlotte le Montréer, fille de François et de défunt Marie Broudic de Keranpont, et habituée de cette paroisse :

Entre Laurent Lucas fils d'Yves et de Marie Marzin, et Julienne le Masson, fille de Pierre et de Jeanne Menou, tous deux de cette paroisse :

Entre Rolland Pezron, fils mineur de défunt Henry et de Marie le Manach de Brélevenez, décrété de justice en la juridiction de Launay-Nevet le neuf de ce mois, et Louise Briand, fille majeure de défunt Michel et Jeanne Castellou de cette paroisse :

Entre Baltazar Geffroy, fils mineur de défunt Guillaume et de Jacqueline le Taëlerec et Françoise Nicol, fille majeure de défunt René et Barbe Huel tous deux de cette paroisse, ledit Geffroy décrété de justice en la cour Royale de cette ville le onze de ce mois ; et après les trois publications de ban faites au prône de la grand'messe en cette paroisse pour lesdits Jean Chevalier, et Yves Geffroy pendant trois jours solennels consécutifs, à sçavoir le vingt-quatre, le vingt-huit et le trente et un octobre dernier, une et bannie faite en cette paroisse pour lesdits Laurent Lucas et Baltazar Geffroy et une pareille bannie faite pour le susdit Rolland Pezron, en cette paroisse et en celle de Brélevenez le dimanche quatorze de ce mois ; messieurs les vicaires-généraux ayant accordé dispense pour eux trois des deux autres bannies, par acte du quinze de ce mois signé Calloët Laindy

¹ Extrait des archives de l'église Saint-Jean du Baly à Lannion.

V. G. Ch. de Perrien V. G. Armand Christophe Barin V. G. et insinué le même jour à Tréguier signé † Geffroy greffier : Le tout sans opposition : je soussignant curé ay pris leur mutuel consentement par paroles de présent, les ay conjoints en mariage et leur ay donné la bénédiction nuptiale, dans l'église de Saint-Jean du Baly paroissiale de Lannion ce jour seizième novembre mil sept cent cinquante et un, en présence de Jeanne le Guen mère dudit Jean Chevalier, de Jean le Demor et de Françoise le Maguet, père et mère de ladite Jacqueline le Demor, de Jacqueline le Talaërec mère desdits Yves Geffroy et Balthazar Geffroy, d'Yves Lucas et de Marie Marzin, père et mère dudit Laurent Lucas, de Pierre le Masson et de Jeanne Ménou père et mère de ladite Julienne le Masson, de Marc le Manach mère de Rolland Pezron, de Barbehuel mère de ladite Françoise Nicol et en présence des soussignés messieurs Coatcongar le Bourva maire, du Plessis-Josom, Querriou le Bourva, et autres messieurs de la communauté qui ont assisté en corps auxdites nôces, attendu que les cinq susdites mariées ont été dotées au dépend des deniers d'octroy de cette ville à l'occasion de la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne.

Ont signé : « Coatcongar le Bourva, maire », « Fontaismegué
« le Demour, avocat », « Chauvel, mineur », « de Querriou le
« Bourva, ancien maire », « Dupenquer », « Le Barz », « Du Plessis-
« Josom, gentilhomme de la maison de ville », « Catherine du Jar-
« din », « Pierre Clin », « Kerrest, Thomas », « Dubois », « Louis
« Marzin », « Marie-Julienne Dumanoir », « Madeleine-Françoise
« Feger », « Lapainquer le Bail », « Marie Nouvel », « Margue-
« rite de Partenay », « Ladubois », « H. G. Le Bris », « Jan
« le Jeune », « J. Le Barazer, curé de Lannion ».

La famille Coatcongar Le Bourva et de Querriou Le Bourva, est aujourd'hui représentée par l'amiral Turquet de Beauregard, les descendants de son frère décédé chirurgien de la marine et M^{me} Gustave Savidan, sa nièce, elle descend du fameux chevalier

Huon de Saint-Yvon, qui prit une part si glorieuse au combat des Trente.

Dans son dictionnaire d'histoire et de géographie du département des Côtes-du-Nord, M. Benjamin Jollivet cite l'annale suivante, t. IV, p. 39.

« En 1351, le 27 mars, Huon de Saint-Yvon, né dans la paroisse « de Brélévenez, soutint l'honneur du nom breton près du chêne « à jamais célèbre de Mie-Voie, dans les landes de la Croix-Helléan, « entre Ploërmel et Josselin. Huon avait été choisi par Robert de « Beaumanoir, pour prendre part à ce duel gigantesque que l'on « a nommé depuis le combat des Trente. Il eut le bonheur de sortir « sain et sauf de cette sanglante mêlée, où la majeure partie des « Anglais resta couchée sur le sol. »

De nouvelles recherches nous permettront, sans doute, de dire un jour ce que sont devenus les descendants des cinq susdites rosières.

Lannion, le 29 juin 1898.

O. MARTIN.



SIX HEURES DANS LA HAUTE-CORNOUAILLE

(NOTES ET IMPRESSIONS)

(Suite¹.)

IV

Voici le récit de madame Le Hellaz.

Une dizaine d'années auparavant, au mois de juin, un jeune homme était venu demander une chambre à l'hôtel de l'Étang, en annonçant l'intention d'y séjourner toute une saison. On lui offrit la chambre la meilleure de la maison, chambre assez simple d'ailleurs car, en dehors des marchands les jours de foire, l'hôtel ne logeait guère d'étrangers : à cette époque, par suite de difficultés de communications, les sites merveilleux du Huelgoat et la pureté de son air n'avaient point encore acquis cette réputation qui en a fait depuis une station estivale si recherchée des doux rêveurs.

La présence de l'étranger excita donc un certain étonnement.

D'allures assez mystérieuses, il n'avait fait connaître que son petit nom : Adrien. Il parlait peu, ne se fâchait jamais. Ses journées se passaient à peindre dans la forêt. Ordinairement on l'y rencontrait en compagnie d'une fillette du pays qu'il avait choisie pour porter son embarrassant attirail.

Annik Perros était l'aînée des sept enfants d'une pauvre femme qui habitait au-delà de la forêt : trop faible de santé pour être astreinte à un travail pénible et régulier, elle était simple journalière, ce qui lui permettait de se reposer quand elle était lasse. Dans le pays on la disait un peu folle parce que sa vie libre dans les bois lui avait appris bien des choses que les autres ne comprenaient pas :

(¹) Voir la livraison de mai 1899.

toujours douce d'ailleurs et volontiers accueillie par charité partout où elle passait.

Adrien se l'attacha ; souvent il la faisait poser parmi les arbres, et l'enfant était très amusée en revoyant ensuite ses propres traits reproduits sur la toile. De jour en jour elle s'enhardissait et manifestait sa joie ou sa reconnaissance par des mimes expressives à défaut de paroles.

Un jour Adrien s'étant aventuré loin de Huelgoat à travers la forêt, elle voulut le conduire jusque chez elle. Adrien y trouva une misère noire, se servit de six mots bretons qu'il connaissait pour construire quelques phrases encourageantes, laissa une forte aumône, et, voyant une foule de marmots autour de lui, les embrassa à la ronde, et Annik aussi qui se trouva sur son chemin.

Ah ! ce baiser, ce fut un grand malheur ! Il résonna fortement sur les joues de la fillette, mais plus fortement encore dans son cœur. Toute la nuit elle y songea en se retournant sur son lit de fougères sèches, et le lendemain elle se réveilla amoureuse.

Amoureuse ! c'était une folie, qu'elle exagéra encore en la déclarant au jeune homme. Comme il ne comprenait rien à ce que disait la fillette, il s'amusait fort de ses pantomimes enflammées et finissait par éclater de rire ; mais elle ne se décourageait pas et recommençait de plus belle le lendemain. Cette passion si brutalement allumée dans le cœur de la petite sauvage égayait Adrien, mais il n'y attacha jamais aucune importance ; tant il lui eût paru ridicule de la prendre au sérieux.

Six semaines se passèrent ainsi.

Tous les deux jours, le jeune homme recevait une lettre de Paris attendue avec impatience et décachetée avec transport, et les jours intermédiaires le courrier de Morlaix remportait la réponse.

Un soir, Adrien annonça qu'il allait cesser de vivre seul ; qu'une jeune femme allait venir et qu'il fallait se préparer à la bien recevoir. Le lendemain il fit plusieurs lieues sur la route de Morlaix à la rencontre du courrier, et, au retour, quand il descendit de la voiture, une jeune femme était avec lui.

Quelle était cette étrangère ? sa femme ou son amie ? ou simplement un modèle destiné à ses études artistiques ? Qui donc aurait pu le

dire ? Elle était royalement belle, blonde autant qu'Annik était brune, grande, d'une taille mince et délicate. Les gens de l'hôtel disaient Madame ; Adrien, lui, l'appelait toujours de petits noms affectueux. Ils avaient mêmes habitudes, mêmes promenades, mêmes volontés ; quand ils étaient l'un près de l'autre, un sourire perpétuel errait sur leurs lèvres et leurs yeux ne se quittaient pas quand ils se parlaient.

Les promenades en forêt, où leurs haleines amoureuses se contraient mêlées au souffle pur des grands bois enthousiasmèrent vite la jeune femme ; elle devint la compagne assidue des excursions d'Adrien. Pour elle il visita à nouveau les rochers sauvages et les pierres glissantes du Chaos et du camp d'Arthur, les clairières déjà peintes où les daims vont boire aux mares isolées, les taillis de lisière qui perdent dans les eaux de l'étang leurs dernières racines. Puis, après quelques temps, craignant les ennuis d'une solitude trop complète pour sa compagne, il se lia avec quelques notabilités de l'endroit, relations qui ne furent pas toujours intéressantes, mais réussirent à apporter un peu d'animation dans la monotonie de leur existence. Des rencontres inopinées aux carrefours des chemins servirent de prétexte : la dignité de tenue des deux étrangers et leur humeur charmante firent le reste : peut-être aussi espérait-on savoir par ce moyen quelques détails de leur passé qui intriguait tout le monde. Mais ce fut en vain : très expansifs en apparence, l'âme tout en dehors, ils ne laissèrent rien percer du mystère qui les entourait.

La situation d'Annik s'était trouvée, on le comprend, profondément modifiée. Adrien ne s'occupait plus d'elle. Il lui permettait de le suivre encore partout où il allait, mais il était devenu brusque à son égard ; à maintes reprises il la congédiait comme un être gênant et il s'était habitué à la siffler pour la rappeler près de lui. Ce qu'elle souffrait, la pauvre fille, à l'aimer et à se sentir si étrangère à lui par la langue, par la race, par la naissance ! Mais elle ne pouvait pas s'empêcher de l'aimer.

Un jour la belle Parisienne surprit un des regards ardents qu'elle fixait sur Adrien ; elle devina une rivale, interrogea soupçonneusement le jeune homme sur le mois qu'il avait passé seul à Huelgoat,

puis sous un prétexte futile demanda le renvoi de la Bretonne. Annik fut sacrifiée à ce caprice.

— Or, à la fin de l'automne, continua madame Le Hellaz à qui je laisse maintenant la parole, les deux étrangers disparurent...

— Morts ? interrompis-je.

— ... Pour les retrouver on fouilla toute la forêt, les gouffres des rochers, on fit des sondages au bord de l'étang ; mais toutes les recherches furent vaines. Annik était disparue avec eux, et tout faisait supposer qu'elle était dans le secret de leur disparition, car, bien qu'ils l'eussent chassée, elle rôdait sans cesse autour d'eux. Mais où était-elle elle-même, et la verrait-on jamais ? Les suppositions marchaient leur train, lorsqu'elle reparut vers le cinquième jour. Dans quel état, grand Dieu ! Elle se tenait à peine debout, une faim ardente la dévorait car elle se jeta sur une écuelle de soupe de châtaignes qui lui fut présentée. Mais aux questions qui lui furent posées, elle ne répondit que par ces *hou ! hou !* que vous avez entendus. La pauvre fille, dont la tête n'avait jamais été bien solide, était devenue folle !

— Elle n'a jamais donné aucune indication ?

— C'est-à-dire, Monsieur, qu'après une question plus pressante posée par le maire, elle s'agita et se dirigea tout droit vers le gouffre qu'on appelle le *Ménage de la Vierge*. Vous le connaissez, ce trou-là ?

— Oui, je viens de le visiter ; ce creux béant est d'aspect fort terrible, il semble que toutes les eaux de l'étang sont sur le point de s'y précipiter, et je me suis fait peur à moi-même en regardant le guide rébarbatif qui me soutenait dans mes sauts périlleux.

— Arrivée là, elle s'arrêta sur une des marches de granit, et demeura obstinément sans bouger en regardant le fond. Quelques-uns crurent que les deux étrangers s'étaient tués à cet endroit ; puis l'idée fut abandonnée.

— C'était en effet une hypothèse fort improbable ; outre qu'il est difficile, malgré l'aspect terrible de ce trou, d'admettre qu'une chute y puisse causer la mort, on retrouverait les corps en cas de malheur.

— Les recherches ont donc cessé chez nous, et c'est la justice de Châteaulin qui s'est occupée de l'affaire.

— Et alors... ?

— Nous n'en avons plus entendu parler. J'ai toujours pensé, moi, qu'il s'agissait là de deux originaux venus s'isoler dans notre pays, et repartis avec le même mystère qu'ils y étaient venus.... quant à Annik, elle est restée folle.

— Quelle singulière façon d'aimer ! m'écriai-je ; il est donc vrai qu'il y a des pays où l'on peut aimer à en perdre la raison ?...

— C'est comme ça qu'on aime dans ce pays !... me répondit vivement madame Le Hellaz en redressant la tête ; en même temps sa poitrine se souleva en une inspiration de fierté et le sourire de ses yeux me parut plus brillant et plus humide que de coutume.

Depuis, je me suis demandé si elle n'avait pas voulu exciter mon étonnement et mon admiration facile de voyageur. A distance, le scepticisme est aisé ; mais, sur le moment, j'eus l'intuition qu'elle me parlait suivant l'expression de ses pensées intimes dont le reflet parvenait jusqu'à ses yeux.

D'ailleurs je n'eus pas même le loisir de la faire s'expliquer : d'autres voyageurs l'appelaient à l'intérieur de l'hôtel : elle me quitta, toujours souriante, de sa démarche légère qui relevait à chaque pas, la courte jupe noire suspendue à ses hanches...

Et je demeurai seul en face du petit paysage villageois, dont les maisons de la grande place de Huelgoat, alignant sous le soleil leurs rangées régulières de granit rose, formaient le fond ; à ma gauche l'étang étalait sa nappe azurée dans la ceinture de ses vertes collines ; des gamins jouaient au bord dans les galets, et je remarquai qu'en face de moi une des vieilles au rouet s'était endormie...

Je restai de la sorte, les yeux vagues, à rêver à l'histoire d'Annik la pauvre amoureuse, jusqu'au moment où on vint me prévenir que quatre heures et demie venaient de sonner.

V

Déjà quatre heures et demie, l'heure du départ !...

L'omnibus attend à la porte, un vaste omnibus pour la campagne avec quelques places à l'intérieur dédaigneusement abandonnées aux vieux, et tout un escalier de bancs sur le sommet d'où l'on voit mieux le paysage et dont la jeunesse s'est emparée.

Le personnel de l'hôtel est rangé sous le grand portail pour nous voir partir. Un dernier sourire de l'hôtesse dont le bonnet de mousseline blanche suit gaîment dans ses saluts la tête aux mouvements vifs et rythmés, quelques chapeaux agités en l'air : l'omnibus s'ébranle, dépasse les dernières maisons de Huelgoat, et dévale au grand trot le mamelon où est bâti le bourg : quand nous nous retournons pour un dernier adieu, seul le clocher est encore visible au-dessus de la crête, petite flèche toute noire sur la transparence du ciel où s'étalent de longues bandes pourprées horizontales, tout inondées de soleil. . . .

Puis le clocher disparaît à son tour derrière un bouquet d'arbres, les premiers de la grande et belle forêt de Huelgoat que nous allons traverser.

A notre gauche les hautes futaies prolongent en un plateau sans fin leurs alignements réguliers comme des colonnes d'église. Des ombres errantes et fugitives se promènent parmi les mélèzes et les frênes, ombres d'amoureux étrangers plus soucieux de leur passion que du monde et venus chercher dans cet air pur et chaste la certitude d'enivrements exempts de jalousie.

D'autres se tiennent sur le bord de la route, assis sur les talus ou sur les marches des calvaires : les femmes ont des toilettes claires, de petits bérets blancs de campagne ou des chapeaux du dernier modèle de la capitale ; on devine des Parisiennes : leur attention se porte un instant sur nous, sans qu'on puisse savoir quelle impression se fixe au fond de ces yeux indifférents, dont le regard terne m'a rappelé l'histoire mystérieuse que madame Le Hellaz m'avait racontée quelques instants auparavant.

Les derniers groupes s'espacent, la forêt redevient solitaire. A notre droite, un précipice descend, couvert de sapins, et si profond que deux hauteurs d'arbres n'arrivent pas au niveau de la route ; des profondeurs arrive jusqu'à nous le ronflement continu du gouffre par lequel la rivière du Huelgoat perd ses eaux sous les rochers.

Désormais les sapins se sont emparés du pays et ne le quitteront plus jusqu'à la rivière d'Argent. La teinte vert sombre de leurs grandes branches tristes, pendantes, s'étend sur toutes les collines,

au fond de toutes les vallées ; on dirait une armée de géants pleureurs. Il y a des îles d'arbres, des promontoires, des continents dessinés en une carte fantaisique par la petite rigole claire des ruisseaux. Une forêt de cyprès ne serait pas plus triste. Et dans ce paysage de cimetière, les toilettes vives des jeunes femmes qui sont près de moi et leurs babils joyeux, brillent et résonnent, étranges comme un sourire et des paroles de rêve errant sur un visage mort. . . .

. . . . A mi-route, un carrefour : nous entrons dans la vallée de la rivière d'Argent.

La vallée est calme et solitaire, mais large et riante.

Les pentes des coteaux se sont adoucies : les sapins tristes ont disparu : nous avons laissé derrière nous leurs masses farouches. Parmi les prairies que l'approche de l'automne couvre d'un léger regain, la rivière d'Argent serpente d'un courant insensible ; des glaieuls y dorment aux endroits tranquilles, et à chaque gué les remous ont des teintes nacrés d'écaïlle.

En avant, le vallon s'élargit en une grande ouverture claire pour se confondre avec les plaines basses où coule l'Aulne, — où sont les mines d'argent de Poullaouën. — Une petite maison au toit rouge à peine visible se dessine à cette ouverture que barre encore une ligne blanche horizontale ; le chemin de fer et la gare de Huelgoat-Lokmaria que nous devons atteindre avant l'heure du train de Morlaix.

Nous sommes un peu en retard : le cocher presse ses trois chevaux. C'est vraiment dommage : une pareille heure, où la retrouverons-nous ?

. . . . Le soleil venait de disparaître : ce n'était plus le jour, et pourtant on ne saurait dire que ce fût le crépuscule ; le soleil brillait encore pour le sommet des plateaux, mais le profil des collines le cachait à la vallée, et l'ombre uniforme qui était descendue sur elle tenait à la fois du jour par sa transparence et du soir par ses silences et ses teintes indécises : ombre sereine entre toutes, et si bien dans l'harmonie de ce pays aux énergies latentes et mystérieuses ! Des irradiations violettes dessinaient le contour des crêtes du côté du couchant, et parfois des appels de pâtres parvenaient jusqu'à nous, mais lointains, espacés, sans réalité objective. . . .

Les voix et les rires de mes voisines s'étaient tues, chacun saluant du respect de son silence le silence de cette soirée ; seul le grelot de nos chevaux et le bruit de leurs sabots frappant la terre sèche réveillaient les échos endormis.

A ce moment un engourdissement délicieux m'a envahi, et je ne sais plus à quoi j'ai pensé. Je me rappelle pourtant, auprès d'un vieux moulin, avoir croisé un paysan qui s'y rendait à califourchon sur un âne chargé d'un double bât ; ses yeux obstinément fixés à terre ne se sont point détournés pour nous regarder, suprême dédain pour notre vanité d'étrangers.

Il avait de la dignité en son grotesque équipage, cet homme, il était orgueilleux à sa façon. Je me suis retourné pour contempler sa silhouette qui devenait de moins en moins nette à mesure que nous nous éloignons de lui, et que l'ombre s'appesantissait davantage sur ce pays de silencieux...

Et cette vision muette m'en a rappelé une autre, figure entrevue un instant que je n'ai pas dite encore et que je voudrais esquisser avant de finir :

C'était comme nous venions d'arriver à Saint-Herbot : du groupe des mendiants qui stationnaient à la porte, le gardien s'était détaché pour nous introduire à l'intérieur de l'église ; il nous avait promenés sans mot dire d'une curiosité à l'autre, du jubé au chœur, du chœur aux statues, des statues aux vitraux. En vain attendions-nous une explication : ses lèvres ne s'ouvrirent point. Notre promenade dans les bosquets nous le fit perdre de vue un instant, mais au départ il se trouva derrière notre voiture. « Un petit sou... » demanda-t-il. Ce sont là les trois seuls mots que je l'aie entendu prononcer ; et quand je lui eus donné la piécette réclamée, il s'éloigna les deux mains dans les poches, d'une démarche un peu raide, sans même me dire « merci », jugeant sans doute que c'eût été un mot inutile....

Vitré, 3 octobre 1898.

AUGUSTE ROUSSEAU.

UN POÈTE CHANTE...

A mon ami Edmond Rocher

O rouets, vieux rouets de mes jeunes années,
O rouets vermoulus qui tissèrent jadis,
Avec la ronde ampleur des blondes quenouillées,
La fragilité belle aux puretés de lis
De mes candeurs d'enfant.

Bons rouets en détresse,
Au fond du vieux logis tels d'antiques jouets,
Je veux que mon désir nostalgique redresse
Vos montants dispersés ; et, rouets, bons rouets,
En un chantonnement monotone et sonore,
Lents vous déviderez le fragile écheveau
Des rêves tard venus, pour en tisser encore
Un peu d'illusion ou de bonheur nouveau !

PAUL HUBERT.



edms
nb aingua dem

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LETITIA, poésies par S. Pierre Massoni. — Paris, Chamuel, éditeur, 1899.

J'ai déjà parlé, ici même, d'un volume contenant des vers de M. J.- Pierre Massoni : *Les joies prochaines*. J'avais trouvé à tort quelque chose de « baudelairien » dans des vers colorés et vibrants, pleins de tendresse et de pitié. *Lætitia* accentue cette tendance à l'amour du prochain que les Latins appelaient dans leur bel idiôme *caritas humani generis*. Les forces de la nature et les grandeurs de l'homme se peignent au vif dans plusieurs de ces poèmes; j'en veux citer un tout entier « Au Travail » qui donne de l'ensemble une brève et saisissante synthèse :

Laboureur qu'à ma voix ton beau geste réponde !
Tu creuses le sillon dans la terre féconde ;
L'espoir donne la fièvre et la force à ton bras,
Mais le calme en ton cœur doucement tombera
Car ton effort est noble et ta tâche est sacrée,
Depuis l'aurore en fleurs jusqu'aux noires vesprées,
Trace d'un soc tranchant un sillage profond !
Le soleil y mettra son âme et sa raison
Et demain ta main pleine y semera le germe
D'où l'épi jaillira vers l'azur, haut et ferme,
Si le ciel l'abattait sans pitié, pour ton cœur,
Sème encore, et pour toi naîtra le jour vainqueur,
Car le ciel aime ceux qui redressent le torse
Et donnent au labeur leur courage et leur force.

Je ne me représente pas très bien « la raison » du soleil et j'ai peu de goût pour les rimes simplement assonancées, mais la pièce à mon gré n'aurait besoin que d'une légère retouche pour sembler digne d'une anthologie; elle développe avec une vigueur éloquente ce « geste auguste du semeur, » déjà indiqué par Victor Hugo.

D'autres poèmes de *Lætitia* m'ont séduit de fond et de forme. Si le Noël est trop peu chrétien, le *Cantique pour tous* atteste l'universelle puissance de Dieu devant M. Zola à qui il est dédié. Il y a une grâce enfantine dans *Simplicité*, et le poète a de belles aspirations vers l'au-delà.

J'ai soif d'amour réel et de bonté sans fruits,
Et je voudrais mourir pour connaître le bien.

(Trêve).

Larguons la voile au vent d'aurore,
Pour aller cueillir des clartés
Et que notre main puisse encore
Conquérir la fleur des étés !

(Vers l'aurore).

Je remarque en passant que les plus beaux vers de M. Massoni sont précieusement ceux où il s'astreint aux vieilles règles.

O. DE GOURCUFF.

LES PHILOSOPHES ET LES ÉCRIVAINS RELIGIEUX, par J. Barbey d'Aurevilly. — Alph. Lemerre, éditeur, 1899.

La main pieuse qui réunit en volumes les articles épars de Barbey d'Aurevilly vient d'en publier un troisième sur les *Philosophes et Écrivains religieux*, inaugurant une nouvelle série. Barbey d'Aurevilly n'a été qu'accessoirement un romancier, d'ailleurs admirable, un écrivain de fantaisie, il avait le droit de se proclamer avant tout le plus fier, le plus indépendant des critiques. D'austères sujets ne le rebutent pas, il étudie à propos de leurs ouvrages les défenseurs, grands ou petits, les adversaires de sa religion: il exalte les uns, il humilie les autres avec une logique ardente, une dialectique vigoureuse et passionnée. Le Michelet de l'Amour, le Guizot partial et timoré de la *Vie des quatre grands chrétiens*, le Taine matérialiste de l'Intelligence, Cousin lui-même et Caro ne sont pas ménagés et je note au passage une phrase tranchante sur Renan, « le petit bourreau élégiaque, qui s'attendrit sur ce qu'il frappe. » Comme contraste, quelle saine appréciation de Barthélemy-Saint-Hilaire, quels vibrants éloges de Crétineau Joly, de l'abbé Gratry et de ce grand Breton, Ernest Hello, méconnu, incompris, malade de la gloire ! Chacune

des pages de ce livre, éloquent panégyrique du catholicisme, Barbey d'Aureville l'a marquée de son talent de polémiste et de sa griffe d'écrivain.

O. DE GOURCUFF.

UN AGENT ADMINISTRATIF DE LA CHOANNERIE DANS L'ILLE-ET-VILAINE.

LOUVART DE PONTIGNY, par le C^{ie} de Bellevue. — Rennes, F. Simon, 1899.

Voici une excellente monographie qui met en scène un des personnages des moins connus et les plus actifs de la Contre-Révolution en Bretagne. Joseph-Anne Louvart de Pontigny, né dans la paroisse de Guémené-sur-Scorff, fut l'intrépide auxiliaire de La Rouërie, puis le secrétaire et l'aide-de-camp de Puisaye; son double rôle militaire et diplomatique le désignait aux vengeances républicaines et il n'échappa que par une évasion hardie à la peine capitale qui allait être prononcée contre lui. Suspect à l'Empire, décoré de l'Ordre de Saint-Michel sous la Restauration, Louvart de Pontigny mourut à Rennes en 1818. Ce « Candidé » (c'est ainsi que le désignent, dans leur correspondance, les chefs de l'armée catholique) n'avait rien de commun avec celui de Voltaire, mais il maniait la plume avec adresse et ses deux ouvrages *Vie du Roi Isaac Chapelier*, un pamphlet, *Procès d'un Royaliste*, une autobiographie, sont recherchés des curieux. La brochure de M. le comte de Bellevue est d'un penseur doublé d'un écrivain.

O. DE G.

SAINT YVES, AVOCAT, JUSTICIER (d'après les documents originaux), par M. Paul Henry, professeur à la Faculté de droit. — Angers, imprimerie Lachèse et C^{ie}, 1899.

Saint Yves est une de ces glorieuses figures que la Bretagne a imposées au monde entier. L'illustre patron des avocats a toujours ses artistes, ses poètes, ses historiens. Parmi ceux-ci vient de s'inscrire un professeur à la Faculté de droit d'Angers, M. Paul Henry, dont l'opuscule très substantiel, très intéressant, très littéraire vaut un gros livre.

Ce sont les témoignages de l'enquête de canonisation groupés et coordonnés avec un vrai talent de composition qui ont permis à M. Paul Henry d'écrire les trois chapitres résumant son ouvrage, comme ils ré-

sument la vie du saint: saint Yves, avocat; saint Yves, justicier; saint Yves, ami des pauvres.

Des considérations piquantes et judicieuses ont été inspirées à M. Paul Henry par la fâcheuse inspiration qu'ont eue les habitants de Pontrieux de déchristianiser leur place Saint-Yves pour l'appeler place de la Liberté. C'est sur l'expression d'un regret, rendu plus amer par le sincère attachement de M. Paul Henry pour ce coin des Côtes-du-Nord, que se termine l'excellent petit ouvrage, une des plus utiles contributions à la « littérature » de saint Yves.

O. DE GOURCUFF.

Le baron de Wismes, vice-président de la Jeunesse royaliste, de Nantes a fait, dans cette ville, le 13 mai, une conférence toute d'actualité sur la *Question juive*, qui vient d'être imprimée (Nantes, imprimerie Bourgeois, 1899). C'est un livre de M. l'abbé Delassus Henri, l'*Américanisme et la conjuration antichrétienne*, qui a fourni le canevas de la conférence. Mais l'ardente et franche parole du baron de Wismes se dégage bientôt de toute influence étrangère; elle soulève la question juive ou mieux elle dénonce le péril juif avec une vigueur que l'auteur retrouve pour saluer l'aube d'une renaissance catholique. Dieu l'entende!

L'à-propos représenté, le 6 juin, à la Comédie Française, pour le 293^e anniversaire de Corneille, nous arrive sous forme de brochure (Paris, V. Stock, éditeur, 1899). Un poète de cœur et de talent, M. Tancred Martel, met en scène *Deux Amis*, M^{me} de Sévigné consolant Corneille de l'échec de *Pertharite* et lui montrant d'autres lauriers à cueillir. Voici les derniers vers de cet ingénieux panégyrique.

Donnez-moi votre main... Je vous serai fidèle
Jusqu'au bout. Rentrez dans l'azur d'un seul coup d'aile.
Ce que vous souhaitez, un jour arrivera,
Paris, ce justicier, vous récompensera.
Lui, que l'on dit léger, capricieux, frivole,
Paris, toujours donne au génie une auréole,
Et comme je le fais moi-même en ce moment,
Il répandra des fleurs sur votre monument.

Comme pour faire écho à ces nobles vers, le public de la Comédie Française applaudissait le même soir de toutes ses forces *Polyeucte*, le

plus sublime, parce qu'il est le plus chrétien, des chefs-d'œuvre de Corneille.

Ils sont tous aimables les *Petits Poèmes comme il faut*, de M. Alexandre Dréville (Paris, Jouve et Boyer, 1899). Les *Mois* paraissent d'abord en des rondels qui font songer au galant Voiture. Les lestes *croquis*, les vaporeux *pastels*, les coquettes *mignardises* qui suivent sont d'un charmant poète du XVIII^e siècle qui ne se trouverait point dépaycé dans le nôtre. Et pour excuser, pour sanctifier cette poésie légère, nous avons l'*Hosanna* de deux très purs *Noëls Chrétiens*.

Les fidèles vont dans la nuit,
Emus et pieux vers l'église
Dont le toit de neige s'irise
Du feu d'une étoile qui luit.

Ici c'est à Théophile Gautier que je songe, un poète d'amour aussi, déposant la joaillerie d'*Emaux et Camées* pour chanter un Noël d'une simplicité attendrie.

Mon Journal (13 juillet 1870-15 juin 1871) de M^{lle} Bertile Ségalas, publié à la librairie Perisse, est, dans toute la force du terme, un livre de bonne foi. On sait que l'auteur, fille de l'éminente poétesse Anaïs Ségalas, a voué un véritable culte à la mémoire de sa mère. Elle professe le même respect filial pour son père et rappelle, au seuil de son livre, que M. Ségalas fut, pendant le siège de Paris, le plus fidèle auxiliaire de M. Steenackers, directeur des Postes, et organisa le service des pigeons-voyageurs, précieux intermédiaires entre les Français envahis. Ces pages d'introduction sont parmi les meilleures du *Journal*, mais on peut l'ouvrir au hasard, on y trouvera partout le reflet d'une âme chrétienne et française. Dans ces pages vibrantes encore d'émotion, nous suivons toutes les phases de l'invasion allemande en Normandie, à Dieppe. Un mot parfois révèle que M^{lle} Bertile Ségalas est poète elle aussi, mais un doux et modeste poète qui veut mettre ses vers sous la protection de la Muse maternelle.

O. DE G.

Le premier Pardon d'Anne de Bretagne à Montfort l'Amaury, organisé par les Bretons de Paris, a eu lieu le dimanche 18 juin avec un plein succès. Conduits par l'éminent compositeur Bourgault-Ducoudray, très bien reçus à Montfort l'Amaury par la municipalité et la Société Archéologique de Rambouillet, nos nombreux compatriotes ont accompli leur pieux pèlerinage (qui deviendra annuel) à l'église gothique, en partie construite par la duchesse Anne, et aux ruines du château. Le concours poétique a donné de bons résultats dans les deux langues. Nous reproduirons au prochain numéro les deux *Saluts à Montfort*, l'un, français, de notre rédacteur en chef Olivier de Gourcuff, promoteur de l'entreprise, l'autre, breton, de M. Pierre Laurent.

N. D. L. R.



UNE PAGE DE CRITIQUE

LA CONFÉRENCE DE M. PIERRE LAURENT sur la Poésie Bretonne Contemporaine.

Le 25 mai dernier, dans la salle des fêtes du Cercle catholique des Étudiants du Luxembourg, à Paris, M. Pierre Laurent développait devant une assemblée nombreuse une étude sur la poésie bretonne contemporaine.

Mon ami Pierre Laurent conférencier ! Au premier abord, cela m'avait un peu étonné. Conférencier, lui, le rêveur qui avait su traduire en sonnets délicats mille éléments fugitifs de l'âme bretonne ! Conférencier, le poète délicat auquel je suis heureux de rendre ici encore un témoignage de louange et de sympathie ! Quelle évolution ! Une inquiétude était en moi sur l'issue de sa nouvelle tentative. Je trouvais que c'était un risque bien gros pour un jeune poète que de s'essayer à la prose alourdie récitée près du verre d'eau traditionnel. N'eût-il pas été fâcheux, vraiment, de voir un écrivain apprécié perdre un peu de sa réputation, pour avoir voulu, en une bonne pensée exalter la gloire de ses émules, ces grands poètes aimés du terroir breton ? Craintes vaines d'ailleurs ! Les personnes qui ont eu la bonne fortune d'entendre M. Pierre Laurent, ont pu constater l'éveil d'une nouvelle forme de son talent. Elle dormait en lui : un coup audacieux l'a réveillée. Félicitons donc le jeune conférencier de son initiative qui a valu à ses amis et auditeurs une causerie des plus intéressantes et très applaudie.

Après nous avoir exposé combien la terre bretonne est inspiratrice de poésie, M. Pierre Laurent nous fait remarquer dans son

exorde, que jamais il ne s'était révélé en elle un aussi grand nombre de poètes qu'en ces dernières années.

A qui en revient le mérite ? Aux poètes eux-mêmes assurément, mais aussi pour une bonne part, ainsi que le dit très finement M. Laurent, au dévouement généreux, à l'accueil amical et désintéressé des directeurs éminents de nos revues bretonnes. MM. de Gourcuff, Tiercelin, Saib... qui, poètes, et du talent le plus distingué, surent grouper autour d'eux « des passionnés d'un grand art, et leur apprendre à se connaître les uns les autres ». » Que ces revues aient duré comme l'ont fait *l'Hermine*, *le Clocher Breton*, et celle dans laquelle j'ai l'honneur d'écrire ces lignes, ou qu'elles aient trop rapidement disparu après avoir eu leur moment de gloire comme *le Biniou*, *la Revue armoricaine*, c'est à elles, c'est à leur superbe initiative qu'est due la splendide floraison artistique et littéraire que nous constatons aujourd'hui.

Quelle a été cette floraison, dans la poésie bretonnante et dans la poésie française, c'est ce que M. Laurent va vous apprendre dans sa conférence qui se trouve tout naturellement, ainsi divisée en deux parties.

Le malheur des temps et ma paresse veulent que je ne puis reprendre qu'en traduction les poètes de langue bretonne. Depuis longtemps j'en avais des regrets, mais la conférence de M. Laurent est venue les doubler. Et le moyen je vous prie, de ne pas partager l'enthousiasme de M. Luzel pour son idiome préféré, quand seuls mots que j'en comprends, les noms des villes où j'ai fait des temps des pardons des séjours aimés, évoquent en moi, comme une musique, les plus doux souvenirs ? Le moyen je vous prie, de ne pas être entraîné par l'enthousiasme de Le Lay à admirer les vagues de ses côtes de Bretagne, son soleil, ses fleurs, ses sentiers d'avril éclôs dans ses bois et ses sentiers ?

Que les poètes de langue bretonne me pardonnent de ne pas les

¹ *Le Parnassé breton*. Préface de M. Tiercelin, citée par M. Laurent.

citer tous : Quellien, Le Fustec, Jaffrenou, le barde du Menez-Bré, le Rossignol de Saint-Yves, que sais-je ?

Délicatesse et élévation de sentiment, profondeur, et concentration de l'esprit, expression des pensées exquises dans sa sobriété mystérieuse et voilée, voilà les qualités que M. Laurent a découvertes en eux. Je l'ai cru sur parole, et j'ai chanté avec le poète :

« L'étranger ricanait : Elle est morte ! Elle est morte ! la poésie des Bretons...

Ce n'est pas vrai ! Ce n'est pas vrai ! L'étranger en a menti !... »

..

« Voici maintenant le tour des poètes bretons de la langue française : Anatole le Braz si puissant et si prodigue d'images, Edouard Beauvils, le poète des langueurs tristes, qui laisse errer une sorte de mollesse caressante sur l'expression de ses pensées les plus noires, mêlant je ne sais quel sensualisme à sa religion même et rappelant par certains côtés Baudelaire dans ses vers aux formes impeccables ; Le Goffic qui semble porter en lui « l'âme triste et douce » de la Bretagne, âme compatissante qui va droit à toutes les misères, et qui s'épanche en pièces délicieuses dont la lecture a soulevé dans l'assemblée une flatteuse émotion. M. Laurent a longuement insisté sur M. Le Goffic, et avec juste raison, car cet auteur occupe une place part dans notre littérature, et il est un de ceux qui ont le mieux effleuré dans leurs œuvres l'esprit de la Bretagne.

Les thèmes musicaux de Guy Ropartz ont ensuite sonné à nos oreilles et le souvenir du pauvre Leclerc dont la presse parisienne parla jadis a été rappelé à notre mémoire ; puis nous avons entendu les poèmes de Lud Jan, l'ami de la forme alexandrine, le chantre attristé de brutes et des pastoures dans les landes silencieuses, de M. Tiercelin, le héros et magnifique, dont M. Pierre Laurent nous a lu « la Légende du Folgoat ».

Une mention en passant pour la poésie dramatique où M. de Gourcuff s'est distingué avec tant de maîtrise...

Et bien d'autres noms encore : Léon Durocher, Frédéric Plessis, Fleuriot-Kerlin, Yve Berthou, Sullian-Collin...

Le temps limité dont disposait M. Laurent ne pouvait lui permettre de s'étendre longuement sur tous. Je l'ai regretté tout spécialement pour M. Sullian-Collin dont le talent m'inspire beaucoup d'admiration et de sympathie. Je le mets tout à fait hors de pair dans notre Parnasse breton ; il y a telles de ses œuvres qui sont des merveilles de charme et de grâce : je n'hésite pas à dire le mot : il y en a qui sont tout à fait de petits chefs-d'œuvre.

..

Quelle est la conclusion de M. Laurent ? Elle est très nette et c'est la suivante : le Breton est avant tout mélancolique et rêveur. — Tous les vers que M. Laurent vient de nous lire, et qui ont pour lui la valeur de véritables documents, n'ont eu d'autre but que de nous y amener en douceur. L'entêtement universellement connu, la foi religieuse profonde, ce sont là pour M. Laurent côtés secondaires : un seul est essentiel : le tempérament rêveur et mélancolique.

A dire vrai, je n'en suis encore qu'à moitié convaincu ; mais je ne discuterai pas mon opinion, est-ce qu'on discute avec les poètes ? Puis d'ailleurs à supposer que j'aie raison, à quoi cela avancerait ? Cela ne diminuerait en rien le mérite de M. Laurent. Nous mourrions comment la Bretagne rêve ! l'idée était belle, bien digne d'exciter la verve d'un poète, et je rends hommage au tour de main habile avec lequel le conférencier a su grouper autour d'elle tant de fragments de caractères divers puisés à tant d'œuvres différentes.

Soyez donc satisfaits Messieurs les poètes de Bretagne, la soirée du 25 mai a été belle pour vous ! M. Laurent a apporté à dire vos œuvres, la chaleur communicative de son enthousiasme pour tout ce qui touche à la Bretagne, et à vous apprécier la vange aimable qu'une sincère amitié dictait à ses lèvres et que vous auriez encore les exigences de son esprit critique et convaincu.

A. R.

TABLE GÉNÉRALE DU VOLUME

ANNÉE 1899. — PREMIER SEMESTRE

JANVIER

- I. — *Encore les panégyristes du duc d'Aiguillon*. — ARTHUR DE LA BORDERIE, 5.
- II. — *Le Centenaire de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure et la poésie de Dominique Caillé*. — N. D. L. R., 13.
- III. — *Etudes d'histoire de Bretagne : Carhaix ; son passé, ses châteaux célèbres et ses anciens monastères*. — C^{tesse} DU LAZ, 17.
- IV. — *Le monde des ténèbres en Ille-et-Vilaine*. — ADOLPHE ORAIN, 34.
- V. — *Mémoires d'un Nantais (suite)*, 51.
- VI. — POÉSIES FRANÇAISES : *L'Alouette et le Rossignol*. — HIPPOLYTE LUCAS, 57.
Porcon de la Barbinais, le Régulus breton ; Arthur de Richemont (deux sonnets). — BOUT DE CHARLEMONT, 58.
- VII. — *Cousine Rose, souvenirs de chasse*. — A. FARCY DE MALNOE, 60.
- VIII. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *Essai d'une philosophie nouvelle suggérée par la science*, par Léon Ribert ; *Volney*, par Léon Sché, étude suivie d'un pamphlet de Volney (*La Sentinelle du Peuple*) ; *La Bretagne légendaire, Légende de Saint-Vinot*, traduite et annotée par RenéASSE ; *Types et sites de France : En Bretagne (Port-Blanc et ses environs)*, texte et dessins de M. Régamey ; *Voyages loin de ma chambre*, par M^{me} Dondel ; *Faouëdic ; Histoire de la musique (Bohême)*, par Albert Sables ; *Les Littératures populaires, Folk-Lore de l'Ille-et-Vilaine (De la vie à la mort)*, par Ad. Orain. O. DE GOURCUFF. — *Mauphiné*, par Gaston Donnet ; *Paris instantané*, 71.
- IX. — *Les Bretons au Théâtre*. — O. DE G., 80.

TABLE GÉNÉRALE DU VOLUME

467

FEVRIER

- I. — *Dinard-Saint-Enogat à travers les âges*. — L'abbé GUILLOTIN DE COURSON, chan. hon., 81.
- II. — *Liquidation des successions d'Anne de Bretagne et de Louis XII (suite)*. — J. TRÉVEDY, ancien président du tribunal de Quimper, 97.
- III. — *L'Épopée romane dans les provinces de l'Ouest*. — V^{te} CH. DE LA LANDE DE GALAN, 107.
- IV. — *Armateurs et Marins bretons d'autrefois (suite)*. — D^r A. CORRE, 121.
- V. — *Sainte-Anne pendant la Révolution (suite)*. — Abbé GUILLOUX, 134.
- VI. — *Suggestions d'Outre-Tombe*. — C^{tesse} OLGA, 140.
- VII. — POÉSIE BRETONNE : *Marionig (la jeune Marion)*. — YAN KERBLEN, 143.
- VIII. — POÉSIES FRANÇAISES : *La Savoyarde*. — EDUARD BEAUFILS, 146.
La Sirène de la Fresnaye. — LAUL SÉBILLOT, 147.
- IX. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *La Revue Universitaire et les poésies d'Hippolyte Lucas*. — *Un évêque assermenté (1790-1802)*, Le Coz, évêque d'Ille-et-Vilaine, métropolitain du Nord-Ouest, par A. Roussel, de l'Oratoire. L'abbé Paul PARIS-JALLOBERT ; — *Chez les Pauvres, Souvenirs des visites charitables de Clément Myionnet*, par Daniel Fontaine ; *Brochures pédagogiques de M. Olivier Benoist ; Celles de chez nous*, de M. Daubrive ; *Le tome IX de la Nouvelle Revue Rétrospective (juillet-décembre 1898) ; L'Exilé*, de MM. Revers et Steenackers ; *La veillée de Noël, pièce en un acte* par M. Paul Sébillot ; *L'Œuvre d'Art ; L'Éclaircissement*. — O. DE GOURCUFF, 151.
- X. — *Les Bretons au Théâtre*. — J. LE BOUTELLER, 160.

MARS

- I. — *Dinard-Saint-Enogat à travers les âges (suite et fin)*. — L'abbé GUILLOTIN DE COURSON, chan. hon., 161.
- II. — *Le Château de Machesoul, drame en trois actes, en prose*. — JOSEPH ROUSSE, 171.
- III. — *Armateurs et Marins bretons d'autrefois (suite)*. — D^r A. CORRE, 183.

- IV. — *Mémoire d'un Nantais (suite)*, 192.
- V. — POÉSIES BRETONNES : *Var ar reier (sur les Rochers)*. — FRANÇOIS JAFFRENOU, 202.
Chueh-on (Lassitude). — PIERRE-LAURENT et HENRY DE LA BUNELAY, 204.
- VI. — POÉSIES FRANÇAISES : *Le Parfum de l'hiver*. — VICOMTE ODON DU HAUTAIS, 208.
A Châteaubriand. — LE GARREC, 210.
- VII. — *Cousine Rose*, souvenir de chasse (fin). — A. FARCY DE MALNO, 218.
- VIII. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS. — *Envois d'auteurs* par Paul Eudel ; *Les littératures populaires (Littérature orale de l'Auvergne)*, par Paul Sébillot ; *Yvonne*, de M. Jean-Philippe ; *La décentralisation* ; *Barbenlanc*, mynographie par H. Bout de Charlemont ; *Le Printemps*, poésie de Camille Natal, musique de R. Denenbourg ; *Hella*, poésie de Camille Natal, musique pour chant et piano de G. Mercier-Pottier ; *L'Œuvre d'Art* ; *L'Expédition des Emigrés à Quiberon*, de M. l'abbé Ch. Robert, de l'Oratoire de Rennes. Préface de M. A. de la Borderie ; *Revue internationale de pédagogie comparative à Nantes : Les allocutions de la Société Archéologique de la Loire-Inférieure*. — O. DE GOURCUFF, 224.

AVRIL

- I. — *Variétés historiques bretonnes : Une famille bretonne à Saint-Domingue*. — V^{te} ODON DU HAUTAIS, 237.
- II. — *Le Château de Machecoul*, drame en trois actes, en prose (suite). — JOSEPH ROUSSE, 265.
- III. — *Régine*. — ROZEVEN, 277.
- IV. — POÉSIES FRANÇAISES : *A Châteaubriand*. — F. MARCHAIS, 290.
Le Progrès. — BERTHE SÉGALAS, 293.
In Ascensione Domini, ad Cereum Paschalem. — MAURICE LE DAULT, 295.
- V. — *Se retrouver*. — JOHN-ANTOINE NAU, 297.
- VI. — *Chronique de la Société des Bibliophiles Bretons*. — RENÉ BLANCHARD, 302.
- VII. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS. — *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire (1789-1815)*, par le

Dr Robinet, MM. A. Robert et J. Le Chaplain ; *L'Enquête scolaire de l'an IX dans le département de Maine-et-Loire*, par l'abbé Uzureau ; *Comédies pour théâtre ou salon*, par M. Jean de Gourel ; *Les Religieuses enseignantes et l'éducation des jeunes filles* ; *En entrant dans le monde*, par M^{me} de Maintenon ; *Larmes et Ris*, par Paul Stuart ; *Le Comte de Dion et l'autel criobolique découvert à Maule (Versailles)* ; *Vers les Sommets* ; *Une gentilhommière*, par le C^{te} X. de Bellevue ; *Anonyme*, par Henri de Vimont et G. Charlot ; *Le ménage Cayol*, par Frédéric Berthold ; *Les lieutenants de Charette*, par M. Joseph Rousse ; *Le Musée Criminel* ; *Paris instantané* ; *Les Bretons au théâtre*. — O. DE GOURCUFF et J. LE BOUTELLIER, 306.
La Bretagne et le duc d'Aiguillon, par M. Marion. — LA DIRECTION, 315.

MAI

- I. — *Six heures dans la Haute-Cornouaille* (Notes et impressions). — AUGUSTE ROUSSEAU, 317.
- II. — *Le Château de Machecoul*, drame en trois actes, en prose. — (fin) JOSEPH ROUSSE, 325.
- III. — *Etude historique et littéraire de l'« Episode de Vallédà » (Les Martyrs, livre X^e)*. — FERDINAND GOHIN, professeur agrégé au lycée de Contances, 331.
- IV. — POÉSIE BRETONNE : *Eur c'hwe-den gwalarin (Bouffée de vent d'Ouest)*. — IAN AR FUSTEC (JEAN LE FUSTEC), 344.
- V. — *Nuit de Carnaval* (comédie en un acte, en vers). O. DE GOURCUFF, 349.
- VI. — *La défaite de Satan (vision)*. — C^{tesse} OLGA, 368.
- VII. — POÉSIE FRANÇAISE : *Les Voies du Néant*. — H. BOUT DE CHARLEMONT, 373.
- VIII. — *Mémoires d'un Nantais (suite)*, 378.
- IX. — *Lettre d'un Breton de Provence, Mireille à Arles*. — H. BOUT DE CHARLEMONT, 386.
- X. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *Une question de préséance pour la procession de la Fête-Dieu à Nantes au XVIII^e siècle*, document inédit, mis au jour et annoté par M. le baron G. de Wissembach ; *Pour être heureux*, mélodie, poésie de Camille Natal, musique

de Raoul Chassin ; *Pour nos marins ; Au milieu des pêcheurs d'Islande*, par P. Giquello ; *Krenn-Lavariou Bro-Dreger dastumetgant an aoutrou Hingant belek ; Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne*, par René Kerviler, fascicule trentième, (*Crest-Daume*) ; *Almanach des spectacles* (année 1898), par Albert Soubès, *Histoire de la musique en Espagne*, par le même ; *Fleurs de girore*, par M. Paul Collin ; *Ouvrages complètes*, de E. E. Théodule ; *Rimes provinciales*, par Xavier de la Perraudière ; *La terre bretonne*, anthologie scolaire des écrivains bretons, poètes et prosateurs contemporains, par Auguste Mailloux ; *Paris instantané ; Les Bretons au théâtre*. — O. DE GOURCUFF, 389.

JUIN

- I. — *L'Université de Cornouailles*. — A. DU BOIS DE LA VILLERABEL, 397.
- II. — *Études d'histoire de Bretagne : Carhaix, son passé, ses châteaux célèbres et ses anciens monastères* (fin). — C^{tesse} DU LAZ, 409.
- III. — *Un Breton pendant le Siège et la Commune*. Correspondance d'Hippolyte Lucas (6 septembre 1870-31 mai 1871). — LEO LUCAS, 426.
- IV. — *Trop tard*. — KERHALVÉ, 432.
- V. — *La Saint-Jean*. — P. GIQUELLO, 440.
- VI. — *Une dotation en 1751*. — O. MARTIN, 444.
- VII. — *Six heures dans la Haute-Cornouaille*, (fin). — AUGUSTE ROUSSEAU, 447.
- VIII. — POÉSIE FRANÇAISE : *Un poète chante*. — Paul HUBERT, 455.
- IX. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *Lætilia*, poésies par S. Pierre Massoni ; *Les Philosophes et les écrivains religieux*, par J. Barbey d'Aurévilly ; *Un agent administratif de la chouannerie dans l'Ille-et-Vilaine*, Louart de Pontigny, par le C^{te} de Bellevue ; *Saint Yves, avocat, justicier*, (d'après les documents originaux), par Paul Heary, professeur à la Faculté de droit ; le baron de Wismes et la *Question juive* l'anniversaire de Corneille à la Comédie Française ; *Mon journal*, de Bertille Ségalas. — O. DE GOURCUFF, 456.
- X. — *Les Bretons de Paris au premier Pardon d'Anne de Bretagne à Montfort l'Amaury*. — N. D. L. R. 461.
- XI. — *Une page de critique : la Conférence de M. Pierre Laurent sur la poésie bretonne contemporaine*. — A. R., 462.
- XII. — *Tables du premier semestre 1899*, 466.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

DU 1^{er} SEMESTRE DE L'ANNÉE 1899

ÉTUDES D'HISTOIRE DE BRETAGNE

Carhaix, son passé, ses châteaux célèbres, ses anciens monastères, par M^{me} la comtesse du Laz, p. 17-33, 409-415.
Dinant, Saint-Enogat à travers les âges, par M. l'abbé Guillotin de Colson, p. 83-96, 161-169.
Liquidation des successions d'Anne de Bretagne et de Louis XII, par M. Trévédy (suite), p. 97-106.

VARIÉTÉS HISTORIQUES BRETONNES

Encore les panégyristes du duc d'Aiguillon, par M. A. de la Borderie, p. 5-13.
La Bretagne et le duc d'Aiguillon, de M. Marion, par la Direction, p. 315-316.
Sainte-Anne pendant la Révolution (suite), par M. l'abbé Guilloux, p. 134-139.
Armateurs et marins bretons d'autrefois (suite), par le Dr A. Corre, p. 121-133, 183-191.
Mémoires d'un Nantais (suite), p. 51-56, 192-201, 378-385.
Une famille bretonne à Saint-Domingue, par M. le vicomte Odorant Hautais, p. 237-264.
Une dotation en 1751, par M. O. Martin, p. 444-446.
Un Breton pendant le Siège et la Commune, correspondance d'H. Lucas (6 septembre 1870-31 mai 1871), p. 426-431.

ETUDES BRETONNES

L'Université de Cornouailles, par M. l'abbé A. du Bois de la Villerabel, p. 397-408.

CRITIQUE LITTÉRAIRE

L'Épopée romane dans les provinces de l'Ouest, par Ch. de la Lande de Calan, p. 107-120.

Étude historique et littéraire de l'Épisode de Velleda, par Ferdinand Gohin, p. 331-343.

Une page de critique. La conférence de M. Pierre Laurent sur la poésie bretonne contemporaine, par M. A. Rousseau, p. 462-465.

MÉLANGES

Le Centenaire de la Société académique de Nantes et la poésie de D. Caillé, p. 13-16.

Le Monde des ténèbres en Ille-et-Vilaine, par Ad. Orain, p. 34-50.

Suggestions d'Outre-Tombe, par la comtesse Olga, p. 140-142.

Six heures dans la Haute Cornouaille, par A. Rousseau, p. 317-324, 447-454.

La défaite de Satan (vision), par la comtesse Olga, p. 368-372.

Lettre d'un Breton de Provence, Mireille à Arles, par M. Bout de Charlemont, p. 373 à 377.

Les Bretons au théâtre, par J. Le Bouteiller et O. de Gourcuff, p. 80, 160, 396.

La Saint-Jean, par M. l'abbé P. Giquello, p. 440-443.

Le premier pardon des Bretons à Montfort l'Amaury, p. 461.

POÉSIES BRETONNES

Marionig (la jeune Marion), par Yan Kerhien, p. 143-145.

Var ar reier (Sur les rochers), par François Jaffrenou, p. 202-203.

Chueh on (Lassitude), par Pierre Laurent et Henry de la Bunelaye, p. 204-207.

Eur c'hwezaden gwalarn (Bouffée de vent d'Ouest), par Jean Le Fustec, p. 344-348.

POÉSIES FRANÇAISES

L'Alouette et le Rossignol, par Hippolyte Lucas, p. 57-58.

Porcon de la Barbinais, le Regulus breton. Arthur de Richemont, deux sonnets, par H. Bout de Charlemont, p. 58-59.

La Savoyarde, par Edouard Beaufils, p. 146-147.

La Sirène de la Fresnaye, par Paul Sébillot, p. 147-150.

Le Parfum de l'hiver, par le vicomte Odon du Hautais, p. 208-209.

A Châteaubriant, par Toussaint Le Garrec, p. 210-217.

A Châteaubriant, par F. Marchais, p. 290-292.

Le Progrès, par M^{lle} Bertil Segalas, p. 293-294.

In Ascensione Domini, ad cereum paschalem, par Maurice Le Dault, p. 294-296.

Les Noces du Néant, par H. Bout de Charlemont, p. 373-377.

Un poète chante, par M. Paul Hubert, p. 455.

ŒUVRES DE THÉÂTRE

Le Château de Machecoul, drame en trois actes en prose, par Joseph Rouse, p. 170-182, 265-276, 325-336.

Nuit de Carnaval, comédie en un acte en vers, par Olivier de Gourcuff, p. 349-367.

Trop tard, fantaisie dramatique en vers, par Sylvane de Kerhalvé, p. 432-439.

COMPTES-RENDUS DE LIVRES

Mois de janvier — Comptes-rendus de M. O. de Gourcuff, p. 71-80.

Mois de février — Comptes-rendus de MM. l'abbé Paris-Jallou et O. de Gourcuff, p. 151-159.

Mois de mars — Comptes-rendus de M. O. de Gourcuff, préf. de M. Arthur de la Bordette au *Quileron* de M. l'abbé Ch. Robert, p. 224-226.

Mois d'avril. — Comptes-rendus de MM. O. de Gourcuff et J. Le Bouteiller, p. 306-316.

Mois de mai. — Comptes-rendus de M. O. de Gourcuff, p. 389-396.

Mois de juin. — Comptes-rendus de M. O. de Gourcuff, p. 456-460.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

Procès-verbal de la Séance du 22 mars 1899, par M. René Blanchard, p. 302-308.

NOUVELLES ET RÉCITS

Cousine Rose, souvenirs de chasse, par H. de Farcy de Malno, p. 60-70, 218-223.

Régine, par Rozeven, p. 217-289.

Se retrouver, par Jehan-Antoine Nau, p. 297-301.

